

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70
Un mois 0.90

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce
75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table of train departures and arrivals for Gare Chaux-de-Fonds, dated Du 1^{er} Octobre 1907. Columns include destination (e.g., Locle, Mortevilliers, Besançon) and arrival times.

Quelles sont les conditions que doit remplir une montre de précision ?

Nous avons inséré, la semaine dernière, une lettre d'un fabricant d'horlogerie, demandant à connaître les limites de bienfaisance que doit atteindre une montre pour qu'on puisse la dénommer « de précision ».

Nous recevons, à ce propos, un article particulièrement documenté, d'un horloger-régleur de La Chaux-de-Fonds, M. Fritz Nussbaum; on suivra facilement — dans nos milieux horlogers — les explications, fort bien étayées, de notre correspondant occasionnel.

Dans un entrefilet paru dans l'« Impartial » de la semaine passée, un fabricant d'horlogerie se plaint et avec raison de l'emploi abusif du mot « précision », appliqué aux montres.

Il est vrai que des fabricants peu scrupuleux ont employé ce mot qui signifie « très exact » pour faire valoir très souvent des produits de qualité courante, même ordinaire; à preuve cette montre munie d'un échappement à cylindre que nous avons eue entre les mains et qui portait sur la cuvette l'inscription « montre de précision ».

La question n'est pas aussi difficile à résoudre qu'il ne le semble au premier abord et à notre point de vue, il est même assez facile de déterminer la limite de réglage que doit posséder une montre pour pouvoir être appelée « montre de précision ».

Nous admettons deux sortes de montres pouvant entrer dans cette catégorie.

- 1. La montre de précision civile.
2. La montre de haute précision.

Examinons plus particulièrement la première de ces montres.

A la fin de l'année 1904, les Conseils d'Etats des cantons de Berne et Neuchâtel ont sanctionné un règlement relatif à l'examen de la marche des montres, règlement présenté par les Commissions des Ecoles d'Horlogerie de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Saint-Imier et approuvé par les Conseils de communes des quatre villes.

Ce règlement, élaboré par des personnes compétentes, après de nombreuses discussions, unifiait et remplaçait à partir de l'année 1905 les règlements spéciaux aux quatre Bureaux d'observation sus-mentionnés.

Pour mettre ces Bureaux au niveau des progrès et des exigences modernes, il a été institué deux classes d'épreuves.

Ce sont les épreuves de 1^{re} classe, durée 15 jours d'observation et les épreuves de 2^{me} classe, durée 10 jours d'observation; à notre point de vue l'on ne saurait en aucun cas appeler « montre de précision » une montre qui ne pourrait satisfaire aux conditions de la 2^{me} classe d'épreuves.

Voilà en quelques mots en quoi consistent ces épreuves de 2^{me} classe que nous prendrons pour base d'une montre de précision.

La montre est observée pendant 10 jours comme suit:

- 1 jour, pendant à gauche
1 jour, pendant à droite
3 jours, pendant en haut
4 jours, à plat, cadran en haut
1 jour, dit épreuve thermique, pendant en haut à l'étuve entre 23° à 32° C.
10 jours d'observation.

Pour obtenir un bulletin de 2^{me} classe, les montres doivent rester dans les limites suivantes:

1. La marche « diurne moyenne » dans les positions pendant en haut et à plat, cadran en haut; température ambiante, c'est-à-dire de 14° à 18° C., ne doit pas dépasser 15 secondes.

Ce critère n'étant au fond qu'une question de raquette est des plus faciles à atteindre; plusieurs de nos fabricants tolèrent seulement 10 secondes. A notre point de vue il serait également désirable de ramener ce chiffre à 10 secondes pour les épreuves de 2^{me} classe.

2. La « variation » moyenne des marches diurnes dans les positions pendant en haut et à plat, cadran en haut, température ambiante ne devant pas dépasser 4 secondes.

Ce critère étant la pierre de touche de la valeur de la montre, il est naturel que pour ne pas dépasser ce chiffre, tous les organes principaux de la montre: ressort moteur, pignons, pierres de balancier, balancier, spirale, doivent être de bonne qualité et l'échappement soigneusement construit.

3. La plus grande différence entre deux marches diurnes consécutives à la température ambiante dans les positions pendant en haut et à plat, cadran en haut, ne doit pas dépasser 6 secondes.

Ce critère est lié intimement à la variation moyenne.

4. La différence entre les marches diurnes moyennes à « plat et au pendu », température ambiante ne doit pas dépasser 15 secondes. Ici encore il nous paraît que l'on pourrait facilement ramener ce critère à 10 secondes.

5. La différence entre la marche diurne moyenne pendant en haut et chacune des marches diurnes pendant à droite et à gauche ne doit pas dépasser 30 secondes.

6. La variation par « degré centigrade » ne doit pas dépasser 0,75.

Pour faire le calcul de la variation de cette épreuve dite thermique, on fait la différence entre la marche moyenne de la position, pendant en haut, température ambiante et la marche diurne du dernier jour des épreuves à l'étuve; différence que l'on divise par la différence de degrés; comme par exemple, supposons que la montre donne comme marche moyenne, pendant en haut, température ambiante 15" — 2,6 et comme marche diurne à l'étuve — 1,2 (30°); nous aurons — 2,6 moins 1,2 égal 1,4 divisé par 15" égal 0,09 de variation par degré centigrade; la limite étant de 0,75; nous voyons qu'une montre qui aurait une différence de marche à l'étuve de 10 à 12" serait dans la limite exigée; cette épreuve se comprend aisément et à notre avis une montre de précision doit avoir une compensation réglée dans cette limite au maximum.

Voilà Monsieur le rédacteur, ce que nous estimons être la limite de réglage que l'on est en droit d'exiger d'une montre pour que celle-ci puisse se dénommer sous le nom de « précision ». Naturellement que, en partant de cette base, les montres subissant les épreuves de 1^{re} classe de nos Bureaux d'observation sont encore davantage des montres de précision, les limites étant plus serrées.

Ainsi au 1^{er} critère « Marche diurne moyenne », la tolérance est de 10" au lieu de 15";

Au 2^{me} critère, « Variation moyenne », limite 4", identique aux épreuves de 2^{me} classe;

Au 3^{me} critère. La plus grande différence entre deux marches diurnes consécutives, 5" au lieu de 6";

Au 4^{me} critère. Différence du « plat au pendu », 10" au lieu de 15";

Au 5^{me} critère. Différence des pendants, 20" au lieu de 30";

Au 6^{me}, comme épreuve thermique, celle-ci est complétée par une marche diurne à la glacière de 0° à 4° C., la variation par degré centigrade ne doit pas dépasser 0,5, nous avons en 1^{re} classe un critère en plus, appelé « reprise de marche » ainsi conçu:

« La montre devra reprendre sa marche après les épreuves thermiques dans les limites de 5 secondes, comparée à la marche moyenne à plat »

Il serait à désirer que nos fabricants soucieux de maintenir la bonne réputation de notre horlogerie suisse, ne consentent pas à livrer une montre portant le mot de « précision » sans que celle-ci soit accompagnée d'un bulletin de nos bureaux d'observation; nous avons la conviction que les sacrifices faits dans ce but seraient facilement retrouvés auprès de la clientèle, dont la majeure partie consentirait sûrement à payer plus cher un produit accompagné d'une telle garantie de bienfaisance et de bonne marche.

Quant aux montres de « haute précision », dont nous avons parlé plus haut, celles-ci forment une classe à part demandant des soins tout spéciaux, et sont représentées par les chronomètres accompagnés de bulletins des Observatoires astronomiques, tels que Neuchâtel, Genève, Besançon, Kew, etc.

Fritz NUSSBAUM, horloger régleur.

Dans les prisons russes

Les détails suivants envoyés de Saint-Petersbourg à l'agence Reuter permettent suffisamment de se rendre compte de quelle manière les condamnés sont traités en Russie, suivant qu'ils appartiennent ou non aux classes dirigeantes, amies du gouvernement.

Le général Stessel, depuis la condamnation qui l'a privé du rang de général, est désigné dans les actes officiels sous le titre de gentilhomme; le gouvernement a sans doute voulu faire montre de l'esprit de juste compensation qui l'anime. Chaque jour le général est autorisé à recevoir sa femme dans la forteresse de Pierre et Paul et une fois par semaine ses connaissances peuvent lui rendre visite. A cet effet, une grande halle à voûtes a été aimablement mise à la disposition du général et ses collègues de Port-Arthur, les généraux Fock et Reiss, ainsi que nombre d'officiers ayant servi sous ses ordres ne manquent pas de se rendre auprès de lui afin que sa captivité lui paraisse moins lourde.

Le général passe la plus grande partie de son temps plongé dans la lecture ou occupé à la rédaction de ses mémoires. Tous les livres nécessaires lui sont remis.

Stessel est un ami des oiseaux et, dès lors, on n'eût rien de plus pressé que de lui accorder l'autorisation d'avoir une douzaine de petits pensionnaires, colombes, étourneaux, etc., pour charmer son ennui. La journée commence pour lui à 9 heures du matin; le géolier lui apporte un samovar, sa correspondance et ses journaux. Après un léger repas, le général va prendre l'air au jardin situé au-dessous de la fenêtre de sa cellule, puis rentre pour se livrer à ses occupations. Ses amis déclarent qu'il a beaucoup vieilli, et que le découragement se lit sur son visage; cependant il ne se plaint pas.

Le traitement des députés de la seconde Douma, signataires du manifeste de Viborg, est d'un contraste saisissant. La plupart des inculpés ont été condamnés pour crime de haute trahison aux travaux forcés ou à la déportation. Mais ils sont encore incarcérés dans les prisons de Saint-Petersbourg, pêle-mêle avec des bandits, des assassins et des voleurs.

Les chefs de l'opposition à la Douma ont prié le président Homiakov d'intervenir auprès du premier ministre pour que les malheureux soient au plus vite expédiés en Sibérie ou du moins pour que dorénavant les condamnés politiques soient séparés des criminels de droit commun. Certains journaux annoncent même que les anciens députés ont été chargés de chaînes.

IL A TUÉ, POURQUOI ? POUR BOIRE !

Les débats à Nyon de l'affaire Modoux, ce sinistre bandit qui a tué à Genollier une vieille femme pour la voler, ont été fertiles en incidents pénibles. Le héros de ce sombre drame est un jeune homme de 29 ans; de taille moyenne, cheveux et moustaches noirs; teint mat, physionomie taciturne et faussée. Il a répondu aux questions de M. le président par une suite de monosyllabes articulés d'une voix éteinte et ne s'est départi de son quasi-mutisme que pour exprimer quelques vagues regrets au sujet de son crime. Plusieurs membres de sa famille ont été entendus à titre de témoins; le spectacle d'une vieille mère assistant en sanglotant au jugement de son fils n'a pas été, on le conçoit, sans provoquer une émotion intense.

Il résulte de l'interrogatoire que Modoux a suivi l'école de son village jusqu'à 16 ans; qu'il a été en France, pays dont il fut expulsé pour batterie et qu'il a occupé successivement diverses places dans la région de la Côte.

Ayant dû quitter un emploi à Céligny par suite de difficultés avec un camarade, l'accusé décide de rentrer à Genollier. Au préalable, le matin du 11 décembre, il consomme 3 décilitres d'eau-de-vie, puis une certaine quantité de vin: un litre en compagnie d'un ami et trois décilitres seul. Il se met en route pour Nyon. Là, nouvelles raçades de vin. Il

est singulier de constater avec quelle précision l'accusé se rappelle ce qu'il a bu. Enfin, Modoux reprend sa route. Comme il est passablement ivre, il se couche au bord du chemin et dort de 11 heures et demie à 2 heures.

A Duillier, il boit chopiné. A Genollier, sa première visite est pour la pinte. Alors comme l'idée de tuer Mme Pellet lui est venue à sa sortie de Nyon, il se dirige vers la maison de la veuve.

M. le président doit rappeler les détails du crime. Modoux se borne à acquiescer par des « oui » à peine intelligibles.

L'accusé pénètre chez Mme Pellet. Il la trouve auprès de son fourneau. D'un coup de poing sur la figure, il l'abat sans qu'elle ait poussé un seul cri. Puis, il s'agenouille sur la poitrine de la malheureuse, lui enfonce trois doigts dans la bouche — les trois grands doigts, déclare-t-il. Il reste dans cette position jusqu'à ce que sa victime ait cessé de faire un mouvement.

Quand il a accompli son acte abominable, Modoux se met en quête d'argent. Dans un porte-monnaie il trouve 4 fr. 30.

Modoux jette la clef de l'appartement après avoir fermé la porte et retourne à l'auberge. Il boit tranquillement un verre avec un consommateur de sa connaissance, puis il gagne le domicile de ses parents, lesquels sont locataires de la victime. Il soupe en racontant son renvoi de Céligny, puis va se coucher. Il dort jusqu'à huit heures du matin. Le lendemain, il prête son aide aux voisins pour mettre le corps de Mme Pellet sur le lit. Il pressent que les soupçons vont se porter sur lui; brusquement il s'enfuit. Trois jours plus tard, la police l'arrête à la Sallaz, chez l'un de ses beaux-frères.

Le dialogue suivant s'établit ici entre le président des débats et l'accusé:

- Est-ce que vous vous repentez ?
— Oh ! oui, je regrette beaucoup ce que j'ai fait.
— Aviez-vous de la haine pour Mme Pellet ?
— Non. Elle n'avait jamais été mauvaigé pour moi.
— A quoi vouliez-vous employer l'argent volé ?
— A boire.

Correspondance Parisienne

Paris, 7 avril.

Le lock-out a du plomb dans l'aile. Je crois qu'il n'ira pas très loin. Quand des entrepreneurs en viennent jusqu'à dire dans les feuilles publiques que leurs collègues ont eu un mouvement plutôt fâcheux et imprudent, il y a de la zizanie dans la corporation patronale.

D'un autre côté les ouvriers conservent un calme remarquable, ils ne laissent pas aux éléments révolutionnaires, comme on ne l'a vu que trop souvent, l'occasion sous aucun prétexte de se mêler à leur mouvement. En quoi ils s'attirent quelque reconnaissance de la population qui avait tellement redouté le désordre.

On accusait dans les milieux avancés M. Clémenceau d'avoir fait un pas à droite; il a fait, lors de l'interpellation Jaurès, un pas à gauche en déclarant aux députés que sa véritable majorité c'est les gauches à l'exclusion des socialistes collectivistes.

Les conservateurs, qui s'appellent progressistes, n'ont pas été très enchantés de cette déclaration. Au fond, M. Clémenceau n'a que voulu rassurer, à la veille des élections municipales, ses amis politiques qui le croyaient déjà embarqué dans des alliances avec les républicains conservateurs. Nous verrons lors de la rentrée de mai s'il restera dans l'esprit de sa déclaration.

Dans certains théâtres et dans nos cafés-concerts, l'exhibition du nu est poussée à une indécence telle que des groupes de spectateurs font du chahut. Ils en sont mal récompensés. La police les met à la porte.

C. R.-P.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2802
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 7 Avril 1908.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur

Cours	
Chèque Paris	100 16
Cour et petits effets longs	100 14
3 mois accept. françaises	100 14
3 mois minimum 3000 fr.	100 17 1/2
Chèque	25 16 1/2
Londres	
Cour et petits effets longs	25 14
2 mois acceptat. anglaises	25 15 1/2
3 mois minimum L. 100	25 16 1/2
Chèque Berlin, Francfort	123 16 1/2
Allemagne	
Cour et petits effets longs	123 16 1/2
3 mois acceptat. allemands	123 30 1/2
3 mois minimum M. 3000	123 40 1/2
Chèque Gènes, Milan, Turin	100 10
Italie	
Cour et petits effets longs	100 10
3 mois, 4 chiffres	100 18 1/2
3 mois, 4 chiffres	100 23 1/2
Belgique	
Chèque Bruxelles, Anvers	99 85
2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	99 85
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	99 85
Amsterdam	
Chèque et court	207 75
2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	207 75
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	207 75
Rottterdam	
Chèque et court	104 60 1/2
Petits effets longs	104 60 1/2
2 à 3 mois, 4 chiffres	104 67 1/2
Vienne	
Chèque	5 16 1/2
New-York	
Chèque	31 1/2
SUISSE	
Jusqu'à 4 mois	31 1/2
Billets de banque français	
allemands	110 12 1/2
russe	128 17 1/2
autrichiens	2 62 1/2
anglais	104 65
italiens	26 45
Souverains anglais	100 05
Pièces de 20 mark	35 10
	24 63

Installation de Chambres de bains

Conduites d'eau et de gaz

Sonneries électriques Téléphones privés

Transformations en tous genres

Nouveau Réchauds économiques anglais émaillés couleurs et noirs Nouveau

Bees Graetzin

Pouvoir éclairant, 120 bougies LUMIÈRE A GAZ RENVERSÉ Economie, 42 %

Charles Bähler

19, Daniel-Jeanrichard Appareilleur-Electricien Daniel-Jeanrichard, 19

Seul concessionnaire des manchons soie A. Plaissetty, pour bees renversés et bees Auer, lumière parfaite, durée triple de celle des meilleures marques connues. Prix en magasin, 80 cts. Rendu posé, 1 fr. 20.

RÉPARATIONS Prix modérés RÉPARATIONS

4434-1 TÉLÉPHONE 949 Se recommande.

Pour les manchons Plaissetty pris en magasin, on est prié d'apporter la COURONNE et le TUBE.

Aux Dossous Élégants !

Corsets sur mesures, dernier chic Parisien. Réparations. Prix modiques. — S'adresser rue du Nord 17, au 4^e étage. 4306-1

Pour vous Madame !

et pour vos filles, futures mères !

La femme médecin du foyer

Livre d'or de la femme

par 3 doctresses, ouvrage de grand luxe, richement relié. 380 pages, 445 gravures, 28 planches en couleurs, dessins, etc.

et un modèle du corps de la femme démontable

L'ouvrage se divise en 3 parties : I. L'Hygiène, la Vie conjugale, règles pratiques pour le mariage, la longévité, l'hygiène et la beauté. II. Thérapeutique, contient les descriptions et le traitement de toutes les maladies, avant tout celle des femmes et des enfants. III. L'enfant, période qui précède l'accouchement et la période qui le suit. Conseils pour fiancés et jeunes mariés pour éviter les maladies et leurs suites; conduite à tenir pendant la grossesse, etc.

Toute épouse qui veut voir les siens heureux et en bonne santé, doit posséder LE LIVRE D'OR DE LA FEMME; tout y est exposé avec une clarté remarquable et un sens pratique sur lequel on ne saurait trop insister dans un livre qui doit suppléer le médecin et la sage-femme.

Malgré les frais d'établissement énormes pour un ouvrage aussi complet, l'éditeur l'a mis à la portée de toutes les bourses en fixant le prix du magnifique ouvrage à fr. 25. — PAYABLE 4 FRANCS PAR MOIS, ou au comptant fr. 22.50.

Que ne donnerait pas la jeune mère, dont le bébé est tourmenté par une de ces mille misères de l'enfance, pour savoir distinguer les symptômes, reconnaître ceux qui sont graves, ceux qui révèlent seulement un malaise passager qui se dissipera avec quelques soins donnés de suite, par elle-même, et qui amèneront un soulagement immédiat ?

C'est tout un ensemble de connaissances utiles et pratiques qui sont groupées dans un livre et mises à la portée de toutes les femmes.

MONTRES égrenées

Montres garanties
Tous genres. Prix réduites
Beau choix.

F. Arnold Droz

Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds
9536-32

Tout le monde est d'accord que

Amor

M O 9844 17576-23 est le meilleur brillant à métaux

Fabrique. Lubszynski & Co. Berlin NO. 18 EN VENTE PARTOUT

Rhumatisme, Hémorrhoides

A la Clinique «Vibron», à Wienacht près Rorschach (Suisse). En réponse à votre honoree je viens vous informer par la présente que mon mal a été amélioré au bout de 8 jours après le commencement de la cure. Au bout d'une quinzaine toutes les douleurs du rhumatisme au genou gauche, desquelles j'étais atteint depuis 10 ans, hémorrhoides et démangeaisons à l'anus, sont entièrement disparues et je peux tranquillement et sans dérangement, continuer à travailler. Jusqu'à ce jour aucune rechute n'est revenue et tout est en ordre. Alors je vous ai déjà recommandé à mes amis dans nos environs. Veuillez m'envoyer encore quelques brochures. Je vous remercie infiniment de ma guérison... Certifié par la mairie de Heckendalheim, Rheinpfalz, le 16 juin 1907. Walle, maire. Adresse: Clinique «Vibron» à Wienacht près Rorschach (Suisse.) 11629

Nouveauté ! Nouveauté !

Aux fiancés, brodeuses, ménagères, etc.

Initiales et Monogrammes sur le même chablon

Lettres modernes. — Monogrammes. — Lettres anglaises toutes grandeurs. — Très bas prix.

Librairie Courvoisier

Place du Marché

Apprenti boulanger

On demande un jeune homme robuste comme apprenti boulanger. Vie de famille et rétribution immédiate. — S'adresser sous chiffres J. C. 5136, au bureau de L'IMPARTIAL. 5136-1

Cadrams.

A vendre une belle machine à perce. Les plaques, et une fourniture en bon état, pour le prix exceptionnel de fr. 50. Plus un bel écrivain d'échantillons. Prix très bas. 4930-1

S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

A vendre une jolie poussette blanche. Prix fr. 35. — S'adresser Bellevue 19, au 2^e étage (Place-d'Armes) 5188-2

Clinique privée d'accouchements

Accouchements discrets. — Reçoit des pensionnaires, à toute époque. — Traitement des maladies des dames. — Discretion absolue. A-L-113 1140-12*

Ecrire CASE POSTALE 1946, rue du Rhône, Genève.

Appareils et Fournitures pour la Photographie

à des prix défiant toute concurrence

Plaques, Papiers, Vignettes, Cartes postales, Chassis, Bains

S'adresser à MM. P. Raymond & Co. Bureau, rue du Nord 3. 7103-2

LAIT

On demande un fournisseur de lait, qui pourrait livrer matin et soir, 80 litres de lait par jour, à partir du 1^{er} Mai. S'adresser à l'Épicerie Parisienne, rue Numa-Droz 118. 5165-1

CADRANS

Les ouvriers sans travail ou inoccupés, tels que: Emailleurs, Peintres, Décalqueurs, Pailonneuses, peuvent se placer de suite et avantageusement, sans chômage. Places stables. 4955-1

Fabrique de cadrams, Soleure.

Attention!

Guérison complète des hémorrhoides, sans opération. — S'adresser chez Mme Bovet, rue du Nord 174. 5126-1

Gérance L. Pécaut-Michaud

Numa-Droz 144

A LOUER

pour le 30 avril 1908

Encore quelques jolis appartements de 3 chambres, dont 1 pignon. Grands corridors, gaz installé, ayant cour, jardin, lessiverie. Belle situation à l'entrée du quartier des fabriques. 2851-39*

Berger

Pour le 1^{er} ou le 15 mai, on demande un garçon de 11 à 13 ans pour garder le bétail. — S'adresser à M. Louis Jeanret-Maret, aux Petits-Ponts. 5137-1

Bulletin de commande

Veillez m'adresser l'exemplaire, «Le Livre d'Or de la Femme, relié, au prix de fr. 25 (au comptant fr. 22.50), payable par acomptes mensuels de fr. 4. — le premier acompte à la réception de l'ouvrage.

Nom..... Signature:.....

Profession.....

Adresse.....

Librairie Internationale

1, rue Dancet, Genève 4619-3

19 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Mystérieux Dessein

PAR MARY FLORAN

Elle était trop dissemblable de ses parents pour s'identifier à leurs idées comme à leur existence, et gardait complet son moi intime, sans en abandonner une parcelle à leur influence; mais elle se plaisait à cette vie, à ces idées, qui étaient, pour elle, comme un spectacle auquel elle assistait.

Bien que la maison fût en deuil, ainsi que madame d'Arbanes l'affirmait à tout propos, on y menait sa joyeuse vie qu'il était permis de se demander ce que cela pouvait être quand aucune mort récente ne l'assombrissait. Tous les matins on cherchait par quelle distraction on pourrait occuper la journée. Et c'était une excursion, un voyage, un goûter champêtre, une partie de chasse, de tennis, une course en voiture, à bicyclette, en automobile.

On ne faisait pas de visites, mais on en recevait beaucoup. Des amies venaient rejoindre Rolande, et si l'on n'acceptait ni ne lançait aucune invitation, on retenait parfois les visiteurs à déjeuner ou à dîner.

Christiane se prêtait à tout, aux réceptions comme aux distractions organisées, un peu absente, semblait-il, plutôt spectatrice que partie intégrante, et avec la réserve qu'elle tenait autant de sa nature que de son éducation, mais avec une invariable bonne humeur.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

la gaieté de son âge et le charme de son esprit délicat.

Elle n'oubliait point sa mère ni ne négligeait ses pratiques pieuses, pour lesquelles on lui laissait toute liberté.

Chaque matin, elle assistait à la messe où quelquefois Rolande l'accompagnait; et chaque après-midi ou chaque soir, elle s'esquivaient encore pour aller à l'église, qui était toute proche, dire son chapelet.

Ce respect de ses habitudes religieuses donnait une sécurité à la jeune fille. Elle ne manquait à aucun de ses devoirs, on ne pouvait donc l'accuser de dissipation. Et si la vie qu'elle menait n'avait point la gravité de celle à laquelle elle était accoutumée, elle ne s'en inquiétait pas non plus, dans la sensation exacte que c'était pour elle un état temporaire, une sorte de longue récréation, qu'elle prenait avant le calme prochain et définitif de la vie monastique.

Car, sans qu'elle en précît la réalisation, son projet restait formé dans sa pensée. C'était peut-être en raison de l'incertitude de l'époque de sa mise à exécution qu'elle répugnait encore à en parler, ou bien pour ne pas lui donner, par des mots, cette tangibilité qui l'effrayait un peu, mais elle s'en taisait toujours, devant Rolande comme devant ses parents.

Elle se rendait bien compte, pourtant, qu'ils ne l'en eussent point détournée. Sans être précisément pieux, ils avaient cette religiosité de bon ton, qui ne leur eût pas permis de s'effaroucher d'une vocation religieuse ni de la combattre. Il n'y a, du reste, rien de plus facile à vivre, sous ce rapport, que les mondains: du moment que l'on ne touche ni à leur quiétude, ni à leurs plaisirs, rien ne les blesse ni ne les attriste, et leur indifférence souriante n'est que le masque, à peine trompeur, de leur parfait égoïsme.

Aussi les d'Arbanes avaient-ils accepté, sans difficultés, les habitudes de dévotion de leur nièce. Il était posé en principe que;

tous les après-midi, elle se rendait à l'église, et parfois Rolande lui disait:

— Si tu allais réciter ton chapelet tout de suite, Christiane, ensuite nous pourrions faire ceci ou cela ?

Quand on excursionnait, on s'arrêtait aussi volontiers, vers la fin du jour, dans une église, s'il s'en trouvait une sur le parcours; afin que Christiane pût la visiter.

Et tout cela sans même l'intention d'un sourire.

A peine, lorsque Christiane quittait une partie de tennis ou de croquet pour sa quotidienne prière, Humbert lui disait-il:

— Dans vos cinquante «Ave», cousine, il y en aura bien quelques-uns pour moi ?

C'était tout et pas bien méchant.

Le jeune homme, du reste, aimait beaucoup sa cousine. Il la taquinait, plus par pose que par goût, parce que, très moderne, lui aussi, il adoptait ce genre de plaisanterie perpétuelle en vogue chez la jeunesse mondaine et qui, dans la prime adolescence, revêt la forme de taquinerie. Mais le tact qu'il avait déjà, inné, ne lui laissait jamais, malgré ses dix-huit ans, dépasser la mesure, ni déplaire à la jeune fille.

Etienne, son frère cadet, était moins délicat, mais ses quinze ans touchaient encore de trop près à l'enfance pour qu'on pût prendre au sérieux l'exubérance de gaieté et de propos qu'ils lui inspiraient. Et si, dans ses malices, il y avait un peu de gros sel, on n'y trouvait jamais de méchanceté.

Christiane faisait donc très bon ménage avec ses deux cousins. Ils l'amusaient même particulièrement, car elle était demeurée absolument ignorante, jusqu'ici, des façons d'être des jeunes gens, n'en ayant jamais connu aucun: et l'âge de ceux-ci la rassurant absolument sur les conséquences de leur fréquentation, elle prenait plaisir à une intimité quasi-fraternelle, dont sa vie de fille unique ne lui avait pas permis de goûter le charme spécial.

Lorsqu'elle et Rolande allaient en excursion,

un des jeunes gens les accompagnait souvent comme chaperon. Et cela amusait Christiane, ce jeune mentor, bien moins sérieux qu'elles-mêmes et qui, pourtant, leur servait de porte-respect.

Tous trois montant à bicyclette on avait voulu apprendre à Christiane à les imiter. Elle s'était prêtée volontiers à leur désir, et, en trois ou quatre leçons d'Humbert, elle sut se tenir sur sa machine. Il était fier de son élève, comme il l'appelait, prenant pour lui la gloire de ses succès.

— Elle monte mieux que toi, Rolande, disait-il à sa sœur, elle est «épaulante»!

Lorsque Christiane sut rouler suffisamment, son oncle lui ayant loué une bicyclette, on organisa promenade sur promenade, et bien entendu, avec le genre des d'Arbanes, elles ne restèrent point seules. On donna rendez-vous à d'autres jeunes gens. Ce n'était point, disaient-ils, des réunions mortelles, ni même des visites que de se retrouver ici ou là avec des amis.

Un jour, entre autres, il fut convenu avec les Réchoff, proches voisins de Montgris, qu'on se rejoindrait pour aller tous ensemble voir une pierre druidique située aux environs, et qu'Etienne avait découverte sur un ouvrage de géographie qu'on lui avait donné comme prix.

Le trajet devait se faire à bicyclette pour toute cette belle jeunesse, car, au contingent déjà respectable que fournissaient Montgris, se joignaient Gilberte et Jacqueline de Réchoff, leurs frères Renaud et Gontran et leurs cousins et cousines d'Issayre qui se trouvaient en villégiature chez eux.

On avait jugé, peut-être à cause de la difficulté de les accompagner, que ces jeunes gens n'avaient pas besoin de chaperon; et Rolande, ainsi que Christiane, confiées comme de coutume à Humbert et à Etienne, devaient se mettre en route dès la déjeuner.

2^{me} Feuille **L'IMPARTIAL** 2^{me} Feuille

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

— JEUDI 9 AVRIL 1908 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique
Fanfare de la Croix-Bleue. — Répétition générale à 8 heures du soir, au local (Progrès 48).
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 heures précises, au local (Brasserie de la Serre).
Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Sociétés de chant
Damen-Chor. — Gesangstunde, Donnerstag Abends 8 1/2 Uhr, im Collège Industriel.
Männerchor Harmonie. — Gesangstunde Donnerstag 9 Uhr (Etoile d'Or).

Sociétés de gymnastique
Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abelle. — Exercices à 8 1/2 du soir.

Réunions diverses
Société suisse des Commerçants. — Groupe littéraire, à 8 1/2 heures, au local.

La Vie à Paris

Paris, 6 Avril.

Le temps qu'il fait. — Autour du lock-out du bâtiment. — C'est bien plus l'organisation syndicaliste ouvrière, que le salaire, qui est en cause. — Crise difficile à dénouer. — Les patrons et adjudicataires à tout prix. — Découronnement du raid automobile Paris-New-York-Sibérie-Paris. — L'Alaska et le détroit de Behring ne vont pas se laisser vaincre.

Après les inlassables averses de bisé, le froid. Les naissantes feuilles parues timidement frissonnent aujourd'hui aux arbres des avenues. Raoul Ponchon blague dans ses vers fantaisistes le ciel de changer l'ordre régulier des saisons. C'est que nous sommes pressés de jouir du printemps qui, pour commencer, doit fleurir les pêcheurs et les violettes des haies. Mais qui, dimanche passé, se fût aventuré aux abords de la grande campagne dans notre banlieue ? Des giboules vous fouettaient la figure, et quand le grand nuage du nord-ouest était passé, c'était le tour du vent aigre. Mais, somme toute, cela ne fait pas grand dégât dans une nature qui attend pour s'éveiller tout à fait que la bonne chaleur revienne tout de bon.

Le lock-out prononcé par les entrepreneurs de bâtiment avait tout d'abord causé de l'effroi aux Parisiens. Les gens, et c'est le grand nombre, qui s'en tiennent aux premières impressions s'imaginaient voir un de ces soirs cent mille ouvriers descendre des faubourgs sur les quartiers riches du centre et se livrer à de terribles manifestations. Ils en sont quittes pour la peur. Les maçons ont pris la chose non pas avec philosophie, mais avec le calme d'hommes qui avaient prévu l'éventualité et qui s'en remettaient à l'habileté des chefs pour traverser la crise avec un minimum de dommages et la prévision qu'ils ne seront pas les vaincus.

C'est une situation toute nouvelle pour Paris, du moins dans ces proportions. Les ouvriers maçons ne voulaient pas la grève, et ce sont les maîtres qui la font. Et ceux-ci, sentant combien leur attitude est exposée au jugement de l'opinion, ont publié des manifestes explicatifs et fait marcher les journaux bourgeois attachés à leur cause. Ai-je besoin de répéter, après tout ce que l'« Impartial » a déjà publié sur cette crise, que les patrons envisagent que la situation n'était plus tenable pour eux; beaucoup d'ouvriers, disent-ils, travaillaient avec une évidente mauvaise volonté, sabotaient l'ouvrage, soulevaient tout le temps des réclamations et des discussions.

Au fond, le lock-out est dirigé contre l'action syndicaliste, qui selon les entrepreneurs est dévoyée. Ils ajouteraient volontiers que le premier et grand coupable c'est la Confédération générale du travail; mais ils ne veulent pas avoir l'air de faire de la politique, et ce sont des journalistes qui disent cela pour eux. En attendant, la C. G. T. n'est nullement inquiétée. On n'a pas vu se confirmer la nouvelle, signalée il y a quelques jours, que le gouvernement allait la dissoudre. Il faudrait de très grosses raisons pour décréter cette mesure; et celles qu'on invoque ne paraissent pas suffisantes aux yeux du ministère.

Il est très difficile d'avoir des lumières complètes sur cette crise. Le public n'est pas en état de contrôler les allégations sur le sabotage, et on est généralement étonné de l'accusation dirigée contre les ouvriers. La réputation de la corporation était bonne jusqu'ici. Comment un tel pervertissement aurait-il pu se produire ? Il est vrai que les patrons ne mettent en cause que des « meneurs ouvriers ». Mais ont-ils cité un seul nom de ces meneurs ? Pas à ma connaissance.

D'un autre côté, on m'a fait remarquer que les entrepreneurs se mettent aussi d'eux-mêmes dans les difficultés en soumissionnant avec des rabais exagérés pour obtenir

des adjudications de travaux à tout prix. Ce qui fait qu'ils sont obligés de disputer constamment leur caisse contre les demandes du salariat. Evidemment, pris entre leurs soumissions et les exigences ouvrières, ils se trouvent dans une impasse, et le lock-out a comme but d'en sortir en brisant les cadres de l'organisation des travailleurs.

Sans vouloir prendre parti, je dis qu'à mon regard tel est bien le sens et le caractère du litige. Il est complexe et il ne laisse pas prévoir comment cela finira. Les réclamations des ouvriers portent sur 30 pour cent d'augmentation, qu'ils veulent avoir sans grève, et les patrons accorderaient 20 pour cent. Là-dessus un compromis est toujours possible. Mais il en va autrement en ce qui concerne la question syndicale, car les ouvriers, apparemment, défendent chèrement leur droit de s'organiser comme ils l'entendent et d'être embauchés comme syndiqués.

Le fameux raid automobile organisé par le journal le « Matin » et un confrère de New-York va au-devant de son découronnement. Tout doucement le « Matin » nous prépare à l'éventualité que les voitures ne pourront franchir ni le neigeux Alaska ni le glacé détroit de Behring. On leur fera traverser le Pacifique sur un steamer jusqu'à Vladivostok, d'où elles reprendront la route de terre vers Paris par la Sibérie.

Ceux qui connaissent le terrible Alaska avec ses passes étroites et bordées de précipices, ceux qui savent que le climat de cette région est le plus meurtrier du globe, non seulement parce qu'il est sous le cercle polaire, mais parce qu'il n'a pas la visite des courants chauds qui améliorent le rude climat de la haute Scandinavie, avaient prédit que le raid se briserait là. D'autre part la traversée du détroit de Behring sur la glace n'est pas, paraît-il, praticable en traineau, encore moins en voiture, même automobile. Il y a les crevasses et les voies d'eau qui forment barrière.

On a vu du reste que la seule traversée des Etats-Unis — il est vrai que c'était en hiver — a coûté de laborieux efforts et de grosses dépenses aux automobilistes, dont les promesses auraient fait belle figure dans un roman de Jules Verne. Que d'argent dépensé pour une bravoure dont je ne vois pas le côté pratique, ou utile à la science, ou simplement moral ! Sinon que tout cela a constitué une énorme réclame pour les intéressés. La réclame, c'était le but et le fond de cette entreprise, qui aura coûté quelques centaines de mille francs dépassant apparemment le million. Mais du moins il n'est pas la plus humble gazette du recoin le plus reculé de l'univers qui n'ait parlé du raid et des journaux qui l'avaient imposé : cela doit consoler un orgueil immense.

C. R.-P.

Le nu au théâtre

M. Béranger, sénateur, président de la Société centrale de protestation contre la licence des rues, vient d'adresser au procureur de la République la lettre suivante :

Monsieur le procureur de la République,

Dès le mois de février de l'année dernière, notre société signalait à votre attention, comme constituant le délit d'outrage public à la pudeur puni par le code pénal, certaines représentations théâtrales dans lesquelles était publiquement annoncée l'exhibition de femmes entièrement nues et sans maillot.

Il était facile de prévoir que, si ces écarts n'étaient point immédiatement arrêtés, ils ne tarderaient pas à se renouveler et à s'aggraver.

C'est ce qui se produit aujourd'hui. Il ne s'agirait même plus, si en croire les coupures de journaux que je joins à ma lettre, de nudités immobiles et d'ailleurs recouvertes d'enduit, leur donnant l'apparence de statues de marbre ou d'or; ce qui, paraît-il, avait été considéré comme suffisant pour les préserver de toute poursuite. A l'heure actuelle, les femmes produites sur la scène prendraient part à l'action, danseraient même, et rien ne masquerait leur entière nudité.

Je ne puis croire que la justice informée consente à couvrir de sa protection ces scènes de bas Empire, et j'ai l'honneur de vous les dénoncer.

Vous ne serez pas surpris, je l'espère, que le devoir de dégager la responsabilité de notre société dans la persistance de ces abus, me mette dans l'obligation de rendre ma lettre publique.

Veuillez agréer, Monsieur le procureur de la République, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Paris, 3 avril 1908.

Le président, R. BÉRANGER.

L'absinthe battue aux Chambres fédérales

Nos dépêches d'hier annonçaient que le Conseil national approuvait, au vote nominal, par 82 voix contre 53, l'initiative contre l'absinthe.

Il nous paraît intéressant de donner à cette occasion les noms des votants.

Ont voté oui :

MM. Abegg, Alder, Altherr, Bally, Balmer, Blumer, Bonnet, Bœsch, Brüstlein, Büeler (Schwytz), Bühlmann, Chuard, Daucourt, Louis de Diesbach, Max de Diesbach, Dimichert, Dybuis, Eggspüler, Emery, Erismann, Eugster, Evéquoz, Fazy, Fellmann, Fonjalaz, Alfred Frey, Fritsch, Gaudard, Georgy, Gobat, Grand, Grünfelder, Gugelmann, Hilty, Hochstrasser, Hofmann, Iselin, Kündig, Kuntschen, Lagier, Legler, Locher, Lorentz, Lutz (Zurich), Lutz (St-Gall), Meister, de Meuron, Ming, Motta, Muheim, Müri (Argovie), Niederberger, de Planta, Rossel, Roulet, Ruffy, Henri Scherrer, Scherrer-Fülleman, Schmid, Schobinger, Schubiger, Schwander (Bâle), Schwander (Schwytz), Secrétan, Simonin, Spahn, Stadler, Staub, Steubler, von Streng, Studler, Sulzer, Thélin, Théraulaz, Turrettini, Vital, Wagner, Walder, Walser, Wuilleret, Wyrsch, Wyss.

Ont voté non :

MM. Amsler (Meilen), Bähler, Bissegger, Brosi, Brunner, Bühler (Berne), Euri, Buser, Calisch, Henri Calame, Cavat, Choquard, David, Défayes, Eigenmann, Eisenhut, Freiburghaus, Frey-Nägeli, Germann, Göttscheim, Heller, Hirter, Hörni, Iten, Jenny, Knüsel, Koller, Künzli, Lohner, Lüthy, Mächler, Martin, Mosimann, Müller (Berne), Müller (Thurgovie), Müry (Bâle-Ville), Otiker, Pellissier, Perrier, Piquet, Rebmann, Ringger, Ritcheh, Schär, Suter (Bâle-Campagne), Suter (Argovie), Will, Zimmermann (Berne), Zimmermann (Soleure), Zschokke, Zumstein, Zurburg Geisler, Zürcher.

MM. Calame-Colin (Neuchâtel) et Knobel (Lucerne) font savoir que s'ils avaient été présents, ils auraient voté oui, M. Haberin (Thurgovie) qu'il aurait voté non.

La discussion au Conseil des Etats a pris, hier après-midi, juste deux heures. On sentait que tout avait été dit au Conseil national, et M. Hildebrand, qui avait fait minorité dans la commission, n'a pas même pris la peine de déposer une proposition. M. Ruchet a encore tenté un loyal effort pour convertir le Conseil au point de vue du Conseil fédéral, puis on a passé au vote; qui a donné la majorité attendue en faveur de l'initiative.

En fin de compte, le Conseil des Etats a décidé, par 24 voix contre 12, d'adhérer à l'initiative.

Allemagne contre Suisse

La grande victoire sportive remportée dimanche à Bâle par l'équipe suisse sur l'équipe allemande est la justification éclatante de la tactique suivie par le comité de sélection de l'Association suisse de football. Le résultat des modifications opérées dans la composition de l'équipe nationale a même dépassé les espérances. Pour quiconque a assisté au match international de dimanche, il n'est pas douteux que la victoire est allée à la meilleure équipe et ne doit rien au hasard. Les Suisses ont conduit la partie presque du commencement à la fin, écrit le chroniqueur de la « Gazette de Lausanne ».

Toutefois, il est possible que le triomphe eût été moins complet sur un terrain plus sec. Le sol était très glissant et le ballon très alourdi par l'eau.

L'épreuve de dimanche confirme ce que je disais samedi : les clubs romands sont cette année très supérieurs à ceux de la Suisse allemande. En outre, le fait que chaque membre de l'équipe occupait sa place usuelle n'a pas été étranger au résultat du match.

Celui-ci a commencé à 3 h. 12, sous une pluie battante, qui n'a pour ainsi dire pas cessé de tomber jusqu'à la fin. Malgré le mauvais temps, un public nombreux a assisté à l'épreuve, ce qui en dit long sur le développement du goût pour les sports dans le pays.

Ce sont les Allemands qui ont marqué le premier but au bout de six minutes. A partir de ce moment, les Suisses eurent la haute main pendant un certain temps. Isenegger s'est montré particulièrement redoutable. Mais les Allemands se défendaient très bien. 24 minutes après le commencement du jeu, les Suisses marquaient leur premier goal. Quatre minutes plus tard, ils prenaient définitivement l'avance. Quand, quelques instants plus tard, Pfeiffer marqua pour l'équipe suisse un troisième but, l'équipe allemande parut un instant

en complète déroute. Mais elle se ressaisit vite et disputa le terrain avec une ardeur et une habileté très méritoires.

La seconde partie du match fut aussi intéressante que la première. Les Allemands attaquèrent avec beaucoup de feu et Federer marquait bientôt un but. Mais la réponse ne se fit pas attendre, et Pfeiffer ajoutait bientôt un nouveau but à ceux de l'équipe suisse. Nouvelle attaque des Allemands, qui aboutit au dernier but qu'ils devaient marquer (Becker).

On était à 4 contre 3. A partir de ce moment, passablement de temps fut perdu en escarmouches au centre du terrain. Puis, juste, avant la fin, les Suisses, grâce à un superbe effort combiné, réussirent à placer un dernier but, grâce à un superbe coup de Kämpfer.

Presque immédiatement après M. Dewitte, qui a rempli son rôle d'arbitre avec la plus grande compétence, sifflait la fin de match.

Nouvelles des Cantons

Les quêtes salutistes.

BERNE. — L'automne dernier, le juge de police d'Aarwangen acquittait une officière de l'armée du salut de Langenthal, accusée de mendicité, éventuellement de perception illégale de taxes. Le ministère public en appela du jugement.

La chambre de police du Tribunal cantonal vient de confirmer l'arrêt de première instance. Elle a admis qu'une quête faite au cours d'une réunion en plein air de l'Armée du salut, parmi les participants, ne tombe pas sous le coup de l'antique ordonnance bernoise qui interdit la perception de taxes sans autorisation de l'autorité.

La fabrique de munitions à Altorf.

URI. — Le Conseil fédéral demande divers crédits ascendant à une somme totale de 1,320,000 francs pour parfaire l'outillage de la fabrique de munitions d'Altorf et la rendre ainsi indépendante de celle de Thoune, à laquelle elle était obligée de recourir pour ce qui concerne notamment le détonateur et les fusées. La consommation toujours plus forte de la munition de tir par les sociétés exige, du reste, que la production des cartouches soit augmentée.

Double mystère.

FRIBOURG. — Une enquête a été ouverte sur les circonstances dans lesquelles se sont produits deux accidents qui présentent une singulière analogie.

Près de Domdidier, un convoi revenant de Payerne, a heurté, dans l'obscurité, le corps d'un cycliste, gisant inanimé à côté de sa machine. C'est un nommé Godet, charpentier, de Domdidier, âgé de 54 ans. Il portait à la tête une terrible blessure. Le crâne était brisé et une épaule fracturée.

Près de Lauthen (Singine), le même jour, un camion-automobile d'une brasserie a été arrêté sur la route cantonale, par un corps étendu à travers le chemin, à côté d'une bicyclette. C'était le gendarme Egger, du poste d'Ueberstorf, ayant perdu connaissance. Il portait une fracture à la base crânienne.

La rumeur publique accepte difficilement que les deux hommes aient été simplement victimes d'accident. On croit plutôt qu'il s'agit d'une collision dans les deux cas.

A propos du gendarme, on parle même d'une agression.

Les deux blessés n'ont pas encore repris connaissance.

Gosses d'aujourd'hui.

BALE-VILLE. — Un père de Bâle surprenant l'autre jour son fils, élève de l'école réelle, âgé de quatorze ans, occupé à manipuler un revolver de fort calibre. Le galopin tenta bien de dissimuler l'arme, mais trop tard; le père, à force de questions, apprit que la plupart des camarades de son fils, même de plus jeunes, tous élèves des écoles secondaires ou réelles, étaient munis d'armes semblables. Dans quel but ? Le père ne put le discerner, pas plus qu'il ne réussit à savoir comment les jeunes garçons avaient acquis la somme de trente francs au moins nécessaire pour l'achat de chacune de ses armes. Une enquête sera probablement ouverte.

La contrebande de la saccharine.

Un nouveau cas de contrebande de la saccharine vient d'être découvert aux portes de Bâle. Il s'agit d'une quantité valant près de 10,000 francs, provenant de Liestal et à destination de Francfort. Cette saccharine était contenue dans quatre caisses, pour lesquelles la lettre de voiture portait la mention : « Encre d'aniline ». Elle passa à la douane allemande de Lörrach sans éveiller de soupçons.

Mendiant idéal.

ARGOVIE. — L'autre jour, un incorrigible vagabond était arrêté par la police dans une localité du Fricktal et conduit en lieu sûr.

En chemin, on rencontre le facteur : « M'sieu le gendarme, est-ce que vous me permettez de remettre mon argent au facteur pour qu'il l'envoie par mandat à la maison. Je n'aimerais pas, vous comprenez bien, pour-quoi, le prendre avec moi en prison! » Authentique!

Exposition suisse d'aviculture.

VAUD. — La grande préoccupation du moment dans le canton de Vaud, c'est la prochaine exposition suisse d'aviculture de Lausanne, du 17 au 20 avril. Cette belle fête avicole sera la séductrice d'une foule de monde, un vrai régal pour les visiteurs. Il en est combien, en effet, qui prendront le chemin de Montbenon, la riante promenade lausannoise, et voudront se presser dans la grande salle de Tivoli pour se délecter la vue en contemplant les processions de cages superposées où s'étaleront les plus précieux exemplaires de la Suisse et peut-être de l'étranger, car l'exposition est ouverte aux éleveurs et amateurs de tous pays.

Tombée du troisième étage.

GENÈVE. — Une fillette, Nelly Rosset, 12 ans, est tombée d'un troisième étage, rue de Cornavin, 17, et, par miracle, elle a échappé à la mort. Voulant appeler son frère, la fillette se penchait à la fenêtre, lorsque la barrière se descella. Les petits Nelly tomba la tête en avant et son pauvre petit corps tournoya dans l'espace... Par bonheur, les jupes s'accrochèrent à un grillage. Ce dernier céda, mais il avait suffi pour amortir le choc. L'enfant fut relevée avec une assez grave blessure à la jambe et des contusions à une joue; son état est satisfaisant.

JURA-BERNOIS

RENAN. — On annonce la renonciation à la carrière de l'enseignement de M. Albert Mathez, instituteur de Renan, qui, pendant vingt-six ans, consacra le meilleur de ses forces et de son temps à l'éducation de la jeunesse de Renan. M. Mathez entre dans l'industrie horlogère comme associé de son père, fabricant de montres à Renan.

SAIGNELEGIÈRE. — Le Conseil exécutif a approuvé l'élection de MM. Carl et Rais, et de Mlle Chatelain, comme maîtres à l'école secondaire de Saignelégier. M. l'abbé Girard, vicaire, et M. le pasteur Belrichard sont confirmés dans leurs fonctions de maîtres auxiliaires au même établissement.

CORTEBERT. — Sous les auspices de la Société d'agriculture du district un cours d'arboriculture sera donné dans cette localité, sous la direction de M. Paul Chausse, instituteur à Péry.

Le cours commencera le 8 courant et sera théorique et pratique. La partie pratique comprendra le nettoyage, la taille, le greffage et la plantation d'arbres fruitiers de formes et sortes diverses.

BIENNE. — Samedi après-midi, un vélocipédiste, Fritz Hofmann, secrétaire communal à Létrigen, a été saisi par un tram sur la route Bienn-Nideau, et maltraité de telle manière qu'il a fallu le conduire à l'hôpital. Le malheureux a une fracture compliquée à la cuisse. Il est père de six enfants en bas âge.

La fortune de la paroisse de Bienn se montait au 31 décembre 1907 à 575,241 fr., les dettes à 211,721 fr. La fortune nette était donc de 363,520 fr. Elle a augmenté pendant l'année écoulée de 14,054 fr. Les deux comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée de paroisse.

Il a été décidé de soumettre au conseil de paroisse la question de la création d'un second poste de pasteur français et celle de l'augmentation du nombre des membres du conseil de paroisse.

EVILARD. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un voleur a pénétré par effraction dans le magasin d'épicerie de Mme Villars-Brugger et y a pris une quarantaine de francs en espèces. Il n'a heureusement pas eu l'idée de faire des recherches dans le coffre, non fermé à clé, dans lequel se trouvait une somme de plus de 800 francs. Il s'est retiré par le chemin qu'il avait suivi pour entrer dans le magasin.

DOUANNE. — Trois jours après son mariage, le maître charpentier Ballif est tombé sous un char de tuiles, dont les roues lui ont passé sur le corps en le blessant dangereusement.

DELEMONT. — Dans sa séance de samedi soir, la commission du programme a décidé de proposer au Conseil exécutif, comme maître de mathématiques au programme de Delemont, M. Beuchat, instituteur secondaire au Noirmont, en remplacement de M. Blanchard, démissionnaire.

MALLERAY. — Samedi s'est tenue l'assemblée ordinaire des maîtres abstinents, présidée par M. Rossel, instituteur à Sonvilier. Mlle Zettler, maîtresse secondaire à Bienn, dans un rapport très spirituel, a parlé des moyens à employer pour propager l'abstinence au sein de nos populations. Sur la demande de M. Gillard, de Reconvièler, la majorité a décidé de faire imprimer ce rapport, afin de pouvoir le soumettre aux intéressés.

Chronique neuchâteloise

Un actionnaire se plaint.

Un abonné de l'«Express» de Neuchâtel écrit à ce journal : Si le conseil d'administration de la Martini Automobiles Co. Ld, d'après les statuts de cette compagnie, pouvait transformer cette affaire sans avoir à en référer aux actionnaires, je crois que le dit Conseil ne peut par contre refuser de fournir des comptes et un bilan pour l'exercice 1907. D'après les statuts, cet exercice doit se clore à fin septembre 1907 et le bilan doit être arrêté à cette dernière date.

En conséquence, je suis excessivement surpris de constater que jusqu'à ce jour, «donc six mois après la clôture de l'exercice 1907», aucune assemblée générale des actionnaires n'ait encore été convoquée. Il me semble que les actionnaires ont été assez malmenés dans cette affaire, et qu'il serait, à mon avis, de toute justice que le Conseil d'administration leur donne au moins les renseignements qu'ils sont en droit d'exiger et qu'il leur explique en outre pour quels déficits probables d'exploitation ils doivent se résigner à faire une perte sèche des quatre cinquièmes du capital nominal de leurs actions.

Pisciculture.

Pendant la dernière période de frai de la palée et de la bondelle, il a été incubé, dans l'établissement cantonal de pisciculture du Pervou, près de Boudry : 2,850,000 œufs de palées qui ont donné 2,200,000 alevins; 8,500,000 œufs de bondelles qui ont donné 7,260,000 alevins.

Les alevins ont été versés au lac pendant les mois de février et mars écoulés sous les soins du surveillant-expert de la pisciculture, M. Jacques, sous le contrôle du Département de police et en présence des pêcheurs.

Pendant les années 1900 à 1908 inclusivement, il a été versé, dans le lac de Neuchâtel, 40,831,000 alevins de palées et 12 millions 245,000 alevins de bondelles, provenant du même établissement de pisciculture du Pervou.

Chez les menuisiers.

Nous avons récemment annoncé que les menuisiers du chef-lieu s'approprièrent à entrer en mouvement. Huit maîtres charpentiers et menuisiers de la place n'ayant pas voulu signer le nouveau tarif présenté par les ouvriers, ceux-ci ont décidé de cesser le travail chez ces patrons. Depuis lundi déjà, le travail est suspendu chez un entrepreneur en menuiserie de la rue Louis-Favre. On annonce de nouvelles mises-bas.

Un nid de vipères.

Vendredi, en dessous de la Raissè, au Val-de-Travers, un employé de la voie C. F. F., juché sur une échelle à cinq mètres du sol, a fait sortir sept vipères cuirvées en soulevant une pierre. La première s'est dressée et a fait entendre un sifflement aigu, vite maîtrisé par un coup de casquette.

Une seconde est entrée dans une bouteille, par le goulot et fut prise vivante. Les autres ont été tuées sur place. Ces dangereuses bêtes mesuraient 60 centimètres de longueur.

Foire de St-Blaise.

Ce fut une très petite foire que celle de lundi, 6 avril. 59 têtes de gros bétail ont été amenées sur le marché, savoir 12 paires de bœufs, 10 bœufs dépareillés, 16 vaches et 9 génisses. Le bétail est toujours cher; il s'est fait peu de transactions.

Une centaine de porcs étaient offerts aux amateurs, qui les ont payés de bons prix. Des porcs de trois mois se vendaient plus de 80 francs la paire.

Les automates Jaquet-Droz.

Le directeur des écoles lausannoises a obtenu de la Société neuchâteloise d'histoire la promesse que les automates Jaquet-Droz seront exposés à Lausanne durant une partie du mois de mai prochain.

La Chaux-de-Fonds

Petites nouvelles.

Ensuite des examens que nous avons mentionnés, le Conseil d'Etat a décerné le diplôme d'horloger-technicien aux citoyens Charles Cart et Robert Jeanneret et celui de mécanicien-technicien à Arthur Brugger et Henri Metzner, élèves de nos écoles d'horlogerie et de mécanique.

Nous avons déjà dit que le programme de la représentation donnée dimanche soir par Baret, comprend «Andromaque», l'admirable tragédie de Racine, et l'«Avocat Patelin», la célèbre farce du XV^{me} siècle.

A de telles œuvres, il faut des interprètes de choix : M. Baret a bien fait les choses et l'on se plaira à louer une fois de plus l'actif impresario de sa probité artistique. Des artistes de talent, aux noms connus, donneront la réplique aux vedettes.

Le Conseil communal vient d'adresser au Conseil général son rapport sur la gestion et la comptabilité de 1907.

Le budget pour l'exercice de 1907 supputait les recettes générales à fr. 2,300,256 et les dépenses à fr. 2,351,491.— prévoyant un déficit de fr. 51,235.—

Les comptes ont donné les résultats suivants : Recettes, fr. 2,496,606.02; Dépenses, fr. 2,490,692.67 d'où il résulte un boni de fr. 5,913.35.

On peut voir sur un arbre d'un jardin de la rue Fritz-Courvoisier, un chalet de bois servant de garde-manger pour les oiseaux. Au-dessus de la porte est cette inscription : «Restaurant des petits oiseaux». — «Entrée libre». Voilà qui provient d'un homme de cœur doublé d'un homme d'esprit.

Le Conseil fédéral a nommé commis de poste à La Chaux-de-Fonds M. Pierre Jeanneret, de Travers, actuellement commis de poste à Bâle.

La location pour le concert d'Ysaye a commencé aujourd'hui mercredi.

Inutile de prédire une forte salle lundi prochain, au célèbre violoniste.

Une entreprise de cinématographe permanent s'est installée en notre ville, à la rue Daniel Jean-Richard 39 et débutera demain jeudi. Les séances doivent avoir lieu tous les jours et toutes les heures, de 3 heures à 10 heures.

Les Unions cadettes rappellent que c'est de soir, à 8 heures, qu'a lieu, à Beau-Site, la répétition de leur soirée de fin février, avec prix vraiment réduits de 10 et 20 cent.

CORRESPONDANCES

La rédaction décline toute responsabilité quant aux lettres paraissant ici.

Chez les gendarmes.

Neuchâtel, le 7 avril 1908.

Monsieur le rédacteur de l'«Impartial»

La Chaux-de-Fonds.

Monsieur le rédacteur,

Nous référant à l'article intitulé : «Chez nos gendarmes» paru dans le numéro de votre estimé journal du 7 courant, relatif à l'assemblée des délégués de la Société cantonale de gendarmerie, tenue à Corcelles le 3 courant, nous vous prions de bien vouloir informer vos lecteurs qu'il n'a pas été décidé à la dite assemblée que le «Fonds des veuves et orphelins», actuellement géré par l'Etat, soit placé «à nouveau» sous la surveillance et la gestion de la Société des gendarmes, où ce Fonds n'a du reste jamais été placé.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Société de gendarmerie : Le Comité.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse 8 AVRIL

Prévision du temps pour demain (Service spécial de l'Observatoire de Paris)

La température se rapproche de la normale, quelques averse au centre.

Chambres fédérales

BERNE. — Ce matin, au Conseil national, le président, M. Scherrer, prononce une allocution dans laquelle il exprime à M. Deucher ses félicitations et les meilleurs vœux du Conseil, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée au Conseil fédéral. Le Conseil se lève en l'honneur de M. Deucher.

Le Conseil des Etats, après une longue discussion, décide par 31 voix de prendre en considération la motion de M. Schulthess tendant à l'augmentation des subventions de la Confédération à l'école primaire. Puis, après une allocution de M. Scherrer en l'honneur de M. Deucher, la séance est levée.

Télégraphiste condamné

FRIBOURG. — Le tribunal criminel de Fribourg a condamné à trois ans de réclusion le télégraphiste Hofer, qui, étant de service le soir du 19 janvier, avait ouvert au moyen d'une fausse-clé le coffre-fort des télégraphes et avait dérobé une somme de 8060 francs. Hofer avait habilement simulé une effraction afin de détourner les soupçons. Il fut arrêté le 30 janvier, s'étant trahi par des paiements hors de proportion avec ses ressources. Il a déclaré avoir été poussé au vol par le mauvais état de ses affaires. Hofer est le neveu de la cantinière de Sedan qui gagna le million de la loterie de la Presse. Un des premiers prélèvements qu'il fit sur la somme volée fut pour envoyer un à compte sur un prêt important qu'elle lui avait consenti.

Incendie

APPENZEL. — Ce matin, vers quatre heures et demie, le feu a détruit dans le «Untere Horst» une maison d'habitation avec grange. Cinq vaches et un porc sont restés dans les flammes, ainsi que quelques chèvres. Ce malheur est d'autant plus triste, que le propriétaire a trouvé la mort le 12 octobre à l'âge de 42 ans, en traînant du bois dans la forêt.

Les massacres en Macédoine

SOFIA. — Dans une assemblée à laquelle assistaient 10,000 personnes environ, une résolution a été votée qui exprime à l'Angleterre les remerciements les plus sincères de l'assemblée pour ses propositions de réformes en Macédoine. La résolution fait appel à la presse et aux parties politiques des grands puissances et leur demande d'éveiller

l'attention des Parlements et de l'opinion publique sur ces propositions. La mise en vigueur de ces propositions assurerait l'ordre et la paix en Macédoine, puisqu'elles garantissent les droits stipulés à l'article 23 du traité de Berlin. Le refus d'appliquer cet article a causé dans les 39 dernières années le massacre de 30,000 vies humaines.

Faits divers

Mauvais pourboires.

Un bourgeois de Paris alla s'installer dans un pays de vignes du Midi de la France. Il crut se faire bien venir en prodiguant de l'amabilité et de menues largesses. Au bout de peu de jours, il sentit autour de lui une hostilité sourde. Les fournisseurs se montraient inexacts et volontiers grincheux; le facteur n'apportait plus les lettres. Il se plaignit au receveur : «Parbleu, dit celui-ci, c'est votre faute; vous lui donnez chaque fois un verre de vin. Vous savez, dans le pays, on n'aime pas ces blagues-là.» Le Parisien offrit de l'eau-de-vie : il eut dès lors toutes ses lettres; en poussant jusqu'à l'absinthe, il aurait eu celles de ses voisins.

Du tac au tac.

Un bon paysan normand, qui poussait devant lui, dans un chemin creux, un troupeau de porcs récalcitrants, vint à se croiser avec un groupe de jeunes gens de la ville dont l'un eut la soudaine fantaisie de vouloir égayer ses compagnons aux dépens du rural.

— Savez-vous, mon brave homme, dit-il au porcher, qu'avec le temps l'homme finit par ressembler aux animaux qu'il élève.

— Ah! bah! pas possible, fit le bonhomme, jouant l'étonnement, alors combien de temps vot-père a-t-il élevé des singes?

Le jeune loustic qui avait voulu égayer ses camarades y avait réussi, en effet, mais ce fut à ses dépens.

MOTS POUR RIRE

Nos enfants.

La mère du jeune Toto lui demanda :

— Tu veux un bonbon, Toto?

— Oui, maman.

— Lequel préfères-tu?

— Celui qui est collé deux ensemble!

Ces bons chirurgiens.

Un malheureux, abominablement blessé, geint, douloureusement, sur un lit d'hôpital. Le chirurgien essaye de le consoler et, avec un sourire bon enfant :

— Allons, mon ami, laissez-moi vous couper les deux jambes, et je vous promets qu'avant un mois vous serez sur pied.

Ce qu'il prend.]

L'adjudant Pidouillard est installé depuis plusieurs heures au café, sans avoir encore rien consommé.

Le garçon avec instance. — Qu'est-ce que monsieur prend?

— Je prends froid, mon ami, fermez donc la fenêtre.

«Alors que notre seconde enfant, Emma, faisait sa

dentition

avec beaucoup de difficulté, nous avons eu recours à l'Emulsion SCOTT. En très peu de temps, l'enfant devint très forte et les dents apparurent d'une façon incroyable, très rapidement et presque sans douleur.»

(Signé) Heinrich Bosshard. ZURICH IV., Winterthurerstrasse 76, le 28 Avril 1907.

Chaque flacon de l'EMULSION SCOTT renferme exactement les mêmes produits purs et de faculté puissante dans les mêmes proportions scientifiques en tous points pareilles.

«Le Pêcheur avec le Poisson» en est une garantie. Ce serait une triste économie de sacrifier la vie de votre enfant par considération de quelques sous, n'est-il pas vrai?

seule possède la faculté de faire pousser les dents blanches, droites et fortes, sans douleur ou nuits agitées.



L'Emulsion Scott

Exigez toujours l'Emulsion avec cette marque "le Pêcheur", marque du procédé Scott!

Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les pharmaciens.

M.M. Scott & Bowne, Ltd., Chisasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

GYMNASSE & ECOLE SUPERIEURE DES JEUNES FILLES de La Chaux-de-Fonds

Cet établissement comprend : 3296-1
 a) Le Gymnase, avec sections littéraire, scientifique et pédagogique. Les certificats de maturité sont valables pour l'admission sans examen à l'Université ou à l'Ecole polytechnique fédérale.
 La section pédagogique prépare les candidats aux examens pour l'obtention du brevet d'instituteur primaire. H 10483 C
 b) L'Ecole supérieure des Jeunes Filles, donnant aux élèves une culture générale et préparant aux examens pour l'obtention des brevets d'enseignement primaire et frobelien. Au programme figurent en outre des cours de tenue de ménage, d'allemand, d'anglais, de tenue des livres, de sténographie et de dactylographie.
 L'année scolaire 1908-1909 s'ouvrira le Lundi 4 Mai.
 Les inscriptions de nouveaux élèves sont reçues par la Direction jusqu'au 9 Avril.
 Examen d'admission : le 18 avril à 8 heures du matin.
 Le Directeur, Dr L. Oellier.

SOCIÉTÉ SERBE DE LA CROIX ROUGE

Fondée sur les bases de la Convention de Genève.

Emission d'un Million d'Obligations à Lots de 20 Francs

remboursables successivement au minimum à Fr. 22.— et jusqu'à Fr. 50.—, et participant aux tirages des primes jusqu'en 1981.

Pendant les quatre premières années : D-706-L
Quatre Tirages Annuels avec gros lots de 100,000 à 200,000 francs.
Trois Tirages Annuels ensuite : dont un avec gros lot de 100,000 francs et les deux autres avec gros lots de 25,000 à 40,000 francs.

PRIX DE VENTE :
 de 1 à 4 obligations à lots Fr. 25.— l'un
 » 5 » 9 » » » » » 24.90 »
 » 10 » 24 » » » » » 24.80 »
 » 25 » 49 » » » » » 24.70 »
 » 50 obligations à lots et au-dessus . Fr. 24.50 »

Prochain Tirage 14 Avril: Gros Lot 200,000 Francs et plusieurs primes de moindre importance.
 Les inscriptions sont reçues auprès de la 5213-3
BANQUE FÉDÉRALE S. A., La Chaux-de-Fonds.

Dr H. BURKHART

Professeur à l'Ecole de Commerce H-6047-C 5556-3
 donnera cette année (à partir du 4 mai)
un COURS D'ANGLAIS et un COURS D'ALLEMAND
 pour demoiselles revenues de pension, désirant se maintenir et se perfectionner dans ces langues (lecture d'un auteur moderne et conversation).
 Un cours de Correspondance anglaise pour commençants et pour élèves plus avancés.
LEÇONS PARTICULIÈRES
 S'adresser, jusqu'au 16 avril : rue du Doubs 75.

Hôtel de l'Etoile d'Or

Télégramme :
 Les Généraux Boers, avec un grand nombre de Monarques de divers pays trouvent actuellement à l'Etoile d'Or, tatoués merveilleusement sur le corps de la belle Miss Arabella. — Visible tous les jours dès 10 h. du matin jusqu'à 11 h. de soir. — Se recommande. 21655-6
 Entrée : 20 centimes. Chambre spéciale.

Grande Exposition de Poussettes

80 Modèles nouveaux
 Au Grand Bazar Panier Fleuri
 Voyez les Etalages 5552-2

Enchères publiques

Le VENDREDI 10 AVRIL 1908, à 11 heures de l'après-midi, il sera vendu à la HALLE aux ENCHÈRES, place Jaquet-Droz, en ce lieu :
 Un ameublement de salon velours rouge, un piano avec son tabouret, de nombreux petits meubles et bibelots d'étagères, écorans, statuettes, etc.
 Des fauteuils, des chaises et des tables de toutes formes et grandeurs.
 Des meubles de salle à manger, de la vaisselle, de la verrerie, des services en argent et en métal.
 Lits en bois et en fer, armoires à glace, lavabos, tables de nuit, canapés, divans, glaces, tableaux, pendules, une horloge électrique, des rideaux, des portières, des tapis, lustres et réchauds à gaz, baignoires grandes et petites, portemanteaux, porte-parapluies, baromètres, etc., etc.
 12 grands volumes « Dictionnaire Larousse ».
 Un moteur électrique. H-10755-C
 Et quantité d'autres meubles et objets mobiliers trop longs à énumérer.
 Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.
 5553-3 Office des Poursuites.

Volontaire

On cherche place de volontaire, pour une jeune fille de bonne famille, sortant des écoles. — Offres à M. Karl Weber, Lörach, Wallbrunnstr. 71. 5539-2

Jeune homme

Âgé de 21 ans, ayant fait un apprentissage de serrurier et ayant travaillé dans fabrique, demande emploi pour commencement de Mai. — S'adr. à M. B. Baillod, serrurier, St-Aubin (Neuchâtel). 5555-3

Demoiselle

Suisse allemande cherche place dans magasin. — Offres sous chiffres E. W. 5232, au bureau de l'IMPARTIAL. 5232-1

Garnitures de peignes

épingles, nuque, genres variés et nouveaux, au magasin R. G. Robert, succ. de E. Bolle-Landry. 5564-6

Banque de prêts sur gages

La "Sécurité Générale"
 2, RUE DU MARCHÉ 2.
 Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles. 542-230.
 Prêts sur Titres et garanties.
 DIABOLO: Librairie GOURVOISIER

Guillocheur demande place ou des demi-journées. 5408-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseuse. Bonne sertisseuse au burin-fixe; désirant se perfectionner sur la machine; demande place. En compensation on demande petit salaire. — S'adresser, sous initiales M. B. 5433, au bureau de l'IMPARTIAL. 5433-2

Sertisseuse ayant l'intention d'acheter une machine à serti; se recommande à MM. les fabricants pour de l'ouvrage à la maison; à défaut on travaillerait au comptoir. — Ecrire sous chiffres D. G. 5402, au bureau de l'IMPARTIAL. 5402-2

Garde-malade. Dame se recommande de la localité pour ce qui concerne sa profession de garde-malade et de releveuse. — S'adresser rue du Doubs 113, au 2^e étage à gauche. 5436-2

Jeune femme avec 4 enfants, se recommande pour laver du linge à la maison; on cherche à domicile. — S'adresser à Mme Bertha Kiener, rue de l'Industrie 28, au sous-sol. 5238-2

Jeune fille. On cherche à placer pour fin avril une jeune fille de 14 ans, dans un bon magasin. 5375-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assortiments. Ouvrier expérimenté, connaissant à fond le garnissage d'ancres, courant et soigné, ainsi que les garnissages de plateaux en tous genres, se recommande soit pour diriger un atelier ou de l'ouvrage à domicile. — S'adresser, sous initiales A. G. 5387, au bureau de l'IMPARTIAL. 5387-2

Commis. Jeune homme de 17 ans, ayant fini son apprentissage de banque, demande place de commis. 5439-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle âgée de 18 ans, possédant bonne instruction, initiée dans le commerce; demande place dans bureau ou magasin. Disponible de suite. — Adresser offres et conditions à Mme C. Schaffter, à FORNET-DESSOUS (Jura bernols). 5358-2

Jeune fille. On demande pour de suite une jeune fille connaissant l'allemand, pour aider aux travaux du ménage. Bons gages et bon traitement. — S'adresser chez Mme Broder, rue de la Ronde 19, au 2^e étage. 5401-2

Bonne. On demande pour fin courant, dans un ménage de trois personnes, bonne fille sachant cuire et faire les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser chez Mme veuve Louis Blum, rue Léopold-Robert 39. 5388-2

Lessiveuse. On demande de suite une bonne lessiveuse de boîtes argent, ainsi qu'une finisseuse, sachant poser les cuvettes. 5390-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande pour époque de 40 à 50 ans, honnête et de confiance, pour l'entretien d'un ménage ouvrier. 5437-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Dans un ménage soigné de 2 personnes, on demande une jeune fille comme servante. — S'adresser rue Neuve 10, au 2^e étage, à droite. 5434-2

Commissionnaire, aide au magasin, libéré des écoles des demandés chez J. - B. Rucklin-Fehlmann, chemisier, rue de la Balance 2. Références exigées. 5410-2

Modistes. Une assujettie et une apprentie modistes sont demandées de suite. — S'adresser (à Haassenstein & Vogler. [a-1172-c 5505-2

A louer tout de suite ou époque à convenir, 1^{er} étage de 3 pièces, cuisine et dépendances, balcon, cour, jardin, lessiverie, eau et gaz installés. Prix: 580 fr. — S'adresser à Mme Georges Perrin, rue du Doubs 13, au 2^e étage. 5071-6

Logement. A louer, pour le 30 avril 1908, beau logement au 3^e étage, exposé au soleil, de 3 chambres, cuisine, corridor avec alcôve, éclairé et toutes les dépendances, lessiverie. — S'adresser chez M. Benoit Walter, rue du Collège 50. 5428-2*

Appartement. A louer pour cas imprévu, de suite ou pour époque à convenir, un bel appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, au 1^{er} étage, cour, jardin, bien situé. — S'adresser pour le visiter, rue du Temple-Allemand 39, et pour traiter au 37 de la dite rue, au 2^e étage. 5428-2

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 17, chez M. Jobin. 5440-2

Chambre. A louer, à proximité des collèges, une jolie chambre au soleil, avec piano, à personne de toute moralité, travaillant dehors. 5416-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer à un monsieur solvable et de moralité, une petite chambre meublée. — S'adresser rue des Terreaux 21, au rez-de-chaussée. 5407-2

Chambre. A louer, dans maison tranquille, une chambre meublée, indépendante, lumière électrique et chauffée. Prix modéré. — S'adresser rue du Grenier 41e. 5400-2

Chambre. A louer de suite chambre meublée ou non, à personne solvable. — S'adresser rue du Temple-Allemand 105, au rez-de-chaussée, à droite. 5369-2

Chambre. A louer de suite ou à convenir, à une demoiselle honnête, chambre meublée, avec pension si on le désire. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au rez-de-chaussée. 5431-2

Chambre. A louer une chambre non meublée, bien située. 5424-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre non meublée à remettre à une personne honnête et solvable. S'adr. boulangerie rue du Collège 19. 5386-2

Logement. A louer de suite, pour cas imprévu, logement de deux pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 17, au 1^{er} étage. 5391-2

A louer pour le 31 octobre 1908, le 2^e étage de l'immeuble rue D. Jean-Richard 27, composé de 6 chambres, cuisine, balcon et dépendances. — S'adresser au 1^{er} étage. 3011-95

Magasin. Le magasin actuellement occupé par la Société « Chaussures Incroyables » est à louer pour le 30 Avril 1909. — S'adresser à la Banque Fédérale (p. a), La Chaux-de-Fonds. 4648-2

A louer dès le 31 octobre 1908, à petit ménage tranquille et solvable, rez-de-chaussée moderne de 3 pièces, cuisine et dépendances. Eau, gaz, buanderie, cour. Prix annuel Fr. 600. — S'adresser rue du Progrès 47, au 1^{er} étage. 4828-4*

A louer pour le 30 avril 1908, Place d'Armes 1 ns appartements de 2 et 3 pièces, rue du Progrès 67, 1^{er} étage de 3 pièces, rue Jaquet-Droz 13, rez-de-chaussée de 4 pièces et grand atelier sur le même palier. — S'adresser au magasin Th. Schär, rue du Versoix 9. 4896-3

A louer pour le 31 Octobre ou plus tôt suivant entente, grand appartement dans maison soignée; 6 ou 8 pièces, chauffage central, électricité, chambre à bains et à repassage, grand balcon, buanderie, jardin; situation centrale. — S'adresser Parc 12, au 2^e étage. H-3943-C 4880-4*

Appartements. A louer pour le 31 Octobre 1908, près du Collège Industriel, de jolis appartements de 3, 4 et 5 pièces, avec balcon, et un beau sous-sol de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser de 10 h. à midi, au bureau rue du Nord 168, au 1^{er} étage. 6341-11

Appartements. A louer pour le 31 Octobre 1908, près du Collège de l'Ouest, de beaux appartements modernes de 2 et 3 pièces. — S'adresser de 10 h. à midi, au bureau rue du Nord 168, au 1^{er} étage. 5342-11

Rez-de-chaussée. A louer, rue Léopold-Robert 33, rez-de-chaussée de 3 chambres, alcôve, corridor fermé. — S'adresser au 2^e étage, de 2 à 3 heures. 5408-2

Deux chambres avec anti-chambre sur le même palier, au 1^{er} étage, sont à louer de suite, non meublées. Elles conviendraient soit pour bureau ou pour une ou deux personnes tranquilles et honnêtes, travaillant dehors. 20000-0*
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartements. A louer pour TOUT LE TERME des appartements de 3 grandes chambres avec le confort moderne, situés près de la gare.
 Gérance L. PÉCAUT-MICHAUD, rue Numa-Droz 14. 4711-12*

Chambre. A louer dans famille sans enfant, chambre meublée et pension à jeunes gens. Vie de famille assurée. Occasion d'apprendre le français, l'anglais et le piano. 1542-31*
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Locaux. A louer tout de suite ou pour époque à convenir, 1 bel atelier de 9 fenêtres, avec bureaux, S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4254-10*

Logement. A louer pour le 30 avril, un beau logement de 3 pièces, bien exposé au soleil, au 2^e étage, avec chambre indépendante, lessiverie, eau et gaz, électricité. — S'adresser rue du Progrès 8, au 1^{er} étage. 3771-14*

Logement. A louer, pour fin avril, dans maison d'ordre, un beau 1^{er} étage, de 3 chambres, corridor éclairé, belles dépendances, gaz et électricité, cour et jardin. — S'adresser rue la Côte 5, au 1^{er} étage, à gauche. 4346-9*

A louer pour fin Avril ou époque à convenir, un appartement moderne, bien exposé au soleil, composé de 3 pièces, balcon, corridor, cuisine et dépendances, gaz et électricité installés. Belle situation. — S'adresser rue de la Côte 5, au 1^{er} étage. 5318-1

Pignon. A louer, pour fin avril, une petite chambre et cuisine. — S'adresser rue du Puits 8, au 1^{er} étage. 5249-1

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une belle chambre meublée, avec électricité, située au centre du village, à proximité de la Gare et du nouvel Hôtel des Postes. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5252-1

Chambre. A louer pour le 1^{er} mai meublée ou non, à personne honnête et solvable. — S'adresser rue de la Paix 65, au 1^{er} étage, à droite. 5281-1

Logement. A louer pour le 1^{er} mai, petit logement d'une chambre, alcôve et cuisine. — S'adresser à la Boucherie Metzger, Place Neuve. 4928-1

Chambre. A louer pour le 1^{er} mai, dans maison d'ordre, une belle grande chambre indépendante, avec alcôve, non meublée, à une ou deux personnes tranquilles. — S'adresser rue Léopold-Robert 26, au 4^e étage. 5215-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. Prix modérés. — S'adresser rue A.-M.-Piaget 19, au rez-de-chaussée. 5259-1

Logement. A louer pour de suite ou époque à convenir, et pour cas imprévu, beau logement de 3 chambres, alcôve, grand corridor; installation moderne, gaz et électricité, et toutes les dépendances. — S'adresser par écrit sous H. L. 5233, au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme cherche chambre et pension dans une famille où il aurait l'occasion de jouer du piano. — S'adresser sous initiales, A. M. 5421, au bureau de l'IMPARTIAL. 5421-2

On demande à louer pour le 31 octobre, un beau logement de deux pièces, corridor et dépendances, pour un petit ménage d'ordre. — S'adresser sous initiales A. B. 5223, au bureau de l'IMPARTIAL. 5223-1

Jeunes mariés cherchent de suite 2 chambres meublées avec participation à la cuisine; préférence chez famille allemande. — S'adresser sous O. W. 5212, au bureau de l'IMPARTIAL. 5212-1

On demande à louer ou à acheter une ligne droite en bon état. 5253-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une perçuse système Berner, grand modèle. — S'adresser rue du Parc 44, au 3^e étage, à gauche. 5378-2

Plomb. Je suis toujours acheteur de vieux plomb à bon prix. — S'adresser Photographie G. Gourvoisier, rue du Grenier 23. 22187-49*

Moteur. On demande à acheter tout de suite un petit moteur force 1/2 ou 1/3 HP. 5302-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion une bascule et une balance, avec poids, en bon état. — S'adresser rue Jaquet-Droz 39, au rez-de-chaussée, à gauche. 5218-1

On demande à acheter une centaine de chaises pour restaurant, ainsi qu'un potager avec bouilloire, le tout en bon état. 5282-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion, une bonne machiue à décalquer. 5263-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un potager à coke avec bouilloire. Paiement comptant. — S'adresser à M. Brandt, à Fontaines (Val-de-Ruz.) 5277-1

On demande un chien mouton blanc pour la reproduction avec une chienne de même race. S'adr. à M. Ferret, Hôtel de la Gare, Morteau. 5287-2

A vendre plusieurs livres en usage dans la seconde année de l'Ecole industrielle des jeunes filles. — S'adresser, jusqu'à vendredi, rue de la Paix 1, au 2^e étage, à droite. 5389-2

A vendre faute d'emploi, un lit à 2 personnes. — Bon marché. — S'adresser pour le voir à M. Duprat, rue du Collège 23, au 1^{er} étage. 5384-2

A vendre plusieurs brabis portants ou avec agneaux. 5374-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre faute de place, une commode, des draperies et quelques tableaux. — S'adresser rue du Doubs 153, au rez-de-chaussée. 5393-2

A vendre une poussette anglaise, bien conservée. — S'adresser à M. Charles Haemmerly, Sombailie 4. 5412-2

Occasion. A vendre un excellent potager en parfait état. — S'adresser rue du Commerce 17, au 2^e étage. 5394-2

A vendre une belle poussette à quatre roues, ainsi qu'une chaise d'enfant. — S'adresser rue du Parc 74, au 1^{er} étage, à gauche. 5370-2

Grand Magasin Léop. Rob. 38 Sagne-Juillard
Montres garanties Riche assort. Cat. gratis

A vendre ou à échanger, une chienne avec 4 petits de 6 semaines. Bons chiens de garde et de race danoise. — S'adresser rue de la Ronde 21, au 2^e étage, à droite. 5372-2

A vendre un potager N° 11, avec bouilloire et barre, très peu usagé, et un réchaud à gaz à 2 feux. — S'adresser à M. O. Veuve-Kaenel, rue du Premier-Mars 10 A.
 A la même adresse, on demande à louer pour fin avril une chambre meublée; on fournirait le lit. 5428-2

A vendre une collection de papillons, plusieurs lits complets, canapé, lavabos, table ronde, établi portatif et autres objets. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 2^e étage. 5432-2

A vendre des lits riches et ordinaires, entr'autres: 1 joli lit de fer genre moderne, emailé noir, boules cuivre, sommier métallique et matelas crin animal, commodes, 1 bureau de dame avec glace, lavabos avec marbre avec et sans glace, depuis fr. 22, dressoir, secrétaires, bahut, buffets noyer et sapin, canapés et divans moquette, fauteuils divers genres, chaises percées, chaises-longues en velours grenat, tables à coulisses rondes et carrées, chaises dans tous les styles, glaces et tableaux, machine à coudre, pupitres, lanternes et marmottes de montres, layettes, un lot de cartons d'établissement, potagers à bois et à gaz, 1 sonnerie électrique et beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à S. PIQUARD, rue de l'Industrie 22. 4872-3

A vendre une belle bibliothèque, une belle glace, des chaises, un ciel-de-lit, des banquettes de comptoir ou magasin, des lustres à gaz, bouteilles fédérales propres et lustrées, un feuillet de table, une belle table. — S'adresser rue de l'Est 16, au 1^{er} étage, à gauche. 5303-2

A vendre au comptant deux beaux divans neufs, recouverts moquette, avec coussins et dossiers mobiliers. — S'adresser rue du Doubs 151, au 1^{er} étage, à droite. 5307-2

A vendre un chien berger, bon pour la garde. — S'adresser chez M. Ed. Geiser, rue de la Côte 8. 5322-1

ENCHERES PUBLIQUES

Le Vendredi 10 Avril 1908, dès 11 heures de l'après midi, il sera vendu à la Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu :

Secrétaires, canapés, divans, chiffonniers, lits complets, tables de nuit, table-bureau, machines à coudre, jeux grands rideaux, régulateurs, glaces, tableaux, 1 réchaud à gaz, 1 lot bouteilles vides, etc.

En outre, une voiture automobile à 1 cylindre, peinte en noir.

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. n-10754-c 5587-2 Office des Poursuites.

Dr Favre

PROF. AG. 5617-3 absent jusqu'à Lundi

Eug. COHN

Place de l'Hotel-de-Ville 5 La Chaux-de-Fonds 5603-3 a repris ses consultations

Voyageur

On demande, pour le canton de Neuchâtel, un bon voyageur ou voyageuse à la commission. Articles: Produits chimiques et nettoyage à sec. 5607-3 S'adresser par écrit, avec références, chez M. Ed. Kurth, Cour, Lausanne.

Voyageur-Vendeur

Maison de gros en horlogerie en Russie, demande jeune homme déjà au courant de cette branche, pour devenir vendeur et voyageur. Emploi d'avenir pour jeune homme, travailleur et sérieux. Références sérieuses exigées. — Ecrire Case postale 510, Chaux-de-Fonds. 5618-3

Immeubles

En un seul ou 2 lots, j'offre à vendre, 4 Propriétés situées à 8 minutes de la Gare de Lausanne. Par leur situation, unique, elles conviendrait particulièrement à un négociant, brasseur, marchand de vins, industriel, etc., vu la facilité qu'il y aurait à établir une voie de raccourcement au C. F. F. (vingt à trente mètres). 5598-3 E. Favre-Bréting, Lausanne.

Avis aux Fabricants

Deux bons horlogers, disposant d'un certain capital, connaissant à fond petites et grandes pièces ancrées et cylindres en genres soignés et bon courant, désirent entrer en relations avec fabricants ou bon comptoir pour terminer ou fabriquer la montre. Affaire sérieuse. Ouvrage garanti. Faire les offres sous chiffres J. B. 5590, au bureau de l'IMPARTIAL. 5590-3

Encore à louer

pour le 30 Avril ou époque à convenir :

Promenade 14, 1er étage de 3 belles pièces, corridor. 5572-4
Promenade 16, 1er étage de 5 pièces, chambre à bains, 2 balcons. 5572-4
Promenade 16, Pignon de 2 pièces.

Cure 2, 2me étage de 4 chambres et un cabinet. 5573

Stand 6, 2me étage de 3 chambres, fr. 420.— 5574

Charrière 13a, rez-de-chaussée d'une grande pièce et cuisine pour atelier. fr. 400.— 5575

Charrière 13a, 1er étage de 8 chambres, fr. 450.—

Paix 19, rez-de-chaussée de 4 chambres. 5576

Nord 47, 1er étage de 2 chambres et balcon, fr. 490.— 5577

Progrès 103, local pour entrepôt ou atelier, fr. 120.— 5578

Parc 68, sous-sol d'une grande chambre et cuisine, plus un atelier. 5579

Serre 103, pignon de 3 chambres et cuisine, fr. 320.— 5580

Le Foyer 1, pignon de 3 chambres et cuisine, fr. 360.— 5581

Léopold-Robert 51, 2me étage de 4 pièces et cuisin, conviendrait pour bureau et comptoir. 5582

S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue de la Paix 43.

Modiste récemment établie, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne son métier. Ouvrage prompt et consciencieux. — Se recommande, Mme PORTMANN, rue de la Charrière 64 bis, au 3me étage, à gauche. 5583-3

Jeune homme de 21 ans, cherche place comme adoucesseur d'ébauches ou dorage; à défaut pour n'importe quel emploi. 5580-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On désire placer un jeune garçon, âgé de 15 ans, pour apprendre une bonne partie de l'horlogerie. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleuse. Ouvrière cherche place chez bonne tailleur de la localité. Entrée 20 avril ou à convenir. — S'adresser chez Mme Richardet-Sumi, rue du Progrès 8. 5593-3

Repassouse se recommande, travail propre et consciencieux. S'adresser rue du Nord 48, au sous-sol, au fond du corridor. 4910-1

Mécanicien bien au courant de la petite mécanique de précision et du dessin technique, connaissant les trois langues, cherche place. — Ecrire sous chiffres A. B. 5207, au bureau de l'IMPARTIAL. 5207-1

Mécanicien capable et sérieux, pour la petite mécanique de précision, cherche place. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5214-1

Journalière. Une jeune personne se recommande pour des journées et des heures. — S'adresser rue du Grenier 21, au pignon. 5406-1

Habile acheveur - lanternier, connaissant répétition, chronographe et quantième, cherche place. — S'adresser sous chiffres F. G. 5217, au bureau de l'IMPARTIAL. 5217-4

Jeune fille. On désire placer une jeune fille de 17 ans, de toute moralité et de toute confiance, dans un magasin de la ville. — Adresser offres par écrit sous initiales B. J. 5230, au bureau de l'IMPARTIAL. 5230-1

Demoiselle intelligente et de moralité cherche place dans un atelier pour y apprendre une partie de l'horlogerie. — Adresser offres sous A. V. 5255, au bureau de l'IMPARTIAL. 5255-1

Demoiselle de toute confiance s'offre pour faire n'importe quels travaux de ménage à la journée ou pour faire des heures. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 36, au 1er étage, à gauche. 5250-1

Jeune homme de toute confiance, ayant toujours travaillé dans l'horlogerie, cherche n'importe quel emploi pour le mois de mai. — S'adresser, sous chiffres R. A. 5248, au bureau de l'IMPARTIAL. 5248-1

Apprenti. On cherche à placer pour le 1er mai, un jeune garçon libéré des écoles comme apprenti mécanicien. 5264-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Décompense de pailions est demandée de suite. — Adresser offres, sous S. K. 5583, au bureau de l'IMPARTIAL. 5583-3

Polisseuses pour boîtes et cuvettes argent, ainsi qu'une lessiveuse, sont demandées de suite. — S'adresser à M. E. Meyer, rue du Doubs 167. 5583-3

Horloger très expérimenté dans la partie cherche pour de suite ou à convenir, un jeune homme désirent apprendre les échappements ancrés. Bonne pension et vie de famille assurées. Références à disposition. — S'adresser à M. E. Matthey-Hainard, Bayards (canton de Neuchâtel). 5549-6

Graveur. Bon ouvrier graveur d'ornements, connaissant si possible le genre anglais, est demandé pour coup de main. — S'adresser rue du Parc 77, au 2me étage. 5585-3

Fille. On demande pour BRUXELLES pour un ménage de deux personnes, une bonne fille, bien au courant d'un ménage soigné. FORTS GAGES et VOYAGE PAYÉ. — S'adresser chez Mme Jacques Meyer, rue Léopold-Robert 68. 5381-2

Servante. On demande une servante de toute moralité, propre et active, sachant faire un ménage. — S'adresser Brasserie du Siècle, en face de la Poste. 5565-3

Apprenti: On demande de suite ou époque à convenir, un apprenti commis. — S'adr. chez M. Albert Monnier, Bureau d'Affaires, Place-Neuve 6. 5541-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles, pour aider aux travaux du ménage. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 5594-3

Femme de ménage. On cherche une jeune personne comme femme de ménage. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5254-1

Jeune fille. On demande, pour époque à convenir, une jeune fille, entre les heures d'école, ou libérée des écoles. — S'adresser rue Léopold-Robert 80, au 1er étage. 5268-1 A la même adresse, à vendre une poussette à 4 roues, usagée.

Servante. On demande une bonne fille connaissant tous les travaux du ménage et si possible sachant un peu cuire. FORTS GAGES. — S'adresser rue D. Jean-Richard 19, au 2me étage. 5278-1

Cordonnier capable est demandé de suite chez M. A. Ziegler, rue A.-M. Piaget 1. 5237-1

Commissionnaire. On demande pour une jeune fille ou un jeune garçon, libéré des écoles, pour faire des commissions. — S'adresser chez M. Nicolet-Jaques, rue du Parc 17. 5438-1

Logements. A louer pour le 30 avril ou époque à convenir, rue Fritz-Courvoisier 29 et 29 b, plusieurs logements de 2 à 3 pièces; concierges et maisons d'ordre. — **Ronde 43,** pignon de 3 chambres. — **Petites Crosettes 1,** à dix minutes de la ville, appartement de 2 pièces, avec jardin-potager. — S'adresser bureau Schoenholzer, rue du Parc 1, de 11 heures à midi, et rue du Nord 61. 5591-3

Appartement. A louer pour le 30 avril un bel appartement de 3 pièces et un dit d'une pièce, cuisine, grandes dépendances, lessiverie, etc. — S'adresser à M. U. Leuzinger, rue de l'Hotel-de-Ville 8. 5600-6

Chambre. A louer petite chambre meublée à personne de toute moralité. — S'adresser rue du Parc 18, au 2me étage, à gauche. 5596-3

Appartement. Pour cause de départ, à remettre pour le 1er Mai, un magnifique appartement de 3 chambres, alcôve, chambre de bain dans la maison, jardin, bien exposé au soleil, au second. — S'adresser rue de la Côte 5, au 1er étage. 5593-3

Aux Planchettes. A louer de suite un logement de 3 chambres et dépendances, situé au centre. — S'adresser à M. Paul-Frédéric Calame, propriétaire, aux Bulles 7. 5544-8

Appartement à louer de suite ou pour le 30 avril, un 1me, moderne, de 2 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser au bureau rue du Nord 168, au 1er étage, de 10 heures à midi 5615-6

Appartement. A louer de suite un petit appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Doubs 25, au sous-sol. 5616-8

Chambre. A louer une chambre non meublée, à une personne honnête et tranquille. — S'adresser rue de Bel-Air 14, au 1er étage. 5613-8

Chambre. A remettre une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors et de toute moralité. — S'adresser rue de la Serre 38, au 1er étage. 5551-8

Chambre. A louer une belle chambre meublée, avec la pension, à un ou deux messieurs solvables. — S'adresser à Mme veuve Dubois, pension, rue Jaquet 12, au 2me étage. 5548-8

Chambre. A louer une chambre meublée, dans une maison d'ordre, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Est 16, au 3me étage, à gauche. 5597-8

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. Situation centrale. 5553-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, meublée ou non. — S'adresser rue du Puits 9, au 1er étage, à gauche. 5542-3 A la même adresse, des oiseaux sont à vendre.

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil, à une personne d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 95, au 4me étage. 5584-3

Chambre. A louer de suite chambre non meublée et indépendante. — S'adresser rue des Terreaux 14, au 3me étage, à gauche. 5601-8

A louer pour le 1er Novembre 1908, le 2me étage Passage du Centre 6, composé de 5 chambres, dont une très grande, cuisine et dépendances. Eau et gaz. — Pour visiter s'adresser au magasin de M. Sandoz-Perrochet. 5267-1

Logement. A louer, pour cas imprévu et pour le 30 avril, un logement de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adresser rue du Puits 15, au rez-de-chaussée. 5241-1

Logements. A louer, pour le 30 avril, 2 logements de 2 chambres, au soleil, avec cour et dépendances. — S'adresser rue de l'Hotel-de-Ville 97, au 1er étage. 5228-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à personne de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 5224-1

On demande à louer pour le 30 avril appartement de deux ou trois pièces, au centre des affaires. — Adresser offres avec prix, sous chiffres H. R. 5571, au bureau de l'IMPARTIAL. 5571-9

On demande à louer pour le 1er mai local avec dépendances, pour magasin d'épicerie-mercerie. — Faire les offres par écrit en indiquant l'emplacement et le prix, sous initiales B. A. F. 5619, au bureau de l'IMPARTIAL. 5619-3

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, un vélo de dame, paiement comptant. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 5596-3 A la même adresse, à vendre une contre-basse à 4 cordes.

On demande à acheter une grande table à coulis. — S'adresser rue Neuve 8. 5620-3

On demande à acheter d'occasion une presse à copier ainsi qu'une lanterne pour montres. — S'adresser à M. P. Jeanrichard, Loge 5-a 5590-8

A vendre à bas prix, 2 jolies poussettes blanches, à 4 roues. — S'adresser rue des Moulins 5, au rez-de-chaussée. 5592-8

Etat-Civil du 7 Avril 1908

NAISSANCES
Mathey-Prévo, Blanche-Suzanne, fille de William-Henri, horloger, et de Marie-Louise, née Boccard, Neuchâteloise. — Hangartner, Nelly-Rosa, fille de Jakob, horloger, et de Rosa, née Scholl, Schafhouseoise. — Receveur, Nelly-Madeleine, fille de Jules-Alfred, horloger, et de Marie, née Löffel, Bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE
Grezet, dit Grisel, Hermann, bottier, Neuchâtelois, et Brunner, Mina-Louise, horlogère, Bernoise. — Ketterer, Jules-Henri, bottier, Bernois, et Challandes, Irma, Neuchâteloise. — Schiele, Auguste-Henri, graveur, Neuchâtelois, et Voirin, Marie-Zélie, à Houécourt, Voges, France. — Grappi, Edouard, typographe, Bernois, et Vuille, Jeanne-Marie, couturière, Neuchâteloise. — Schelling, Francis-Henri, employé J.-N., Schaffhouseois, et Crisinel, Alice-Louise, demoiselle de magasin, Vaudoise.

DÉCÈS
27786, Calame, né Matthey, Caroline-Henriette, veuve de Jules-Edouard, née le 11 mai 1830. — 27787, Loichat, Blanche-Ida, fille de Joseph-Arsène et de Marie Catherine-Aline Clémence, Bernoise, née le 30 août 1896. — 27788, Portner, Mariette-Suzanne, fille de Charles-Louis-Adolphe, et de Elise-Adèle Krebs, Bernoise, née le 27 janvier 1908.

Perdu le 7 courant, depuis la rue du Norden longeant la rue du Doubs, 24 cuvettes or 12 karats. — Prière de les rapporter, contre récompense, chez M. Stauffer, rue du Nord 155, au 1er étage. 5517-2

Perdu sur le parcours de Sagne-Eglise à Chaux-de-Fonds, un abonnement de demi-place du Régional P.-S.-C. — Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Paul Vuille-Richard, Sagne-Eglise. 5498-2

HALLE AUX MEUBLES

Rue Fritz-Courvoisier 11 5568-6

UNE SÉRIE DE MOBILIERS complets

est à vendre à prix très avantageux. Facilités de paiement.

A vendre à très bas prix, les dictionnaires suivants: Français-Russe, Français-Suédois, Français-Hongrois, Français-Danois, Français-Finois, Allemand-Bohémien, Allemand-Hongrois, Allemand-Norvégien, Allemand-Finlandais, Allemand-Roumain, un grand Atlas de Géographie, L'Univers et L'Humanité, 5 grands volumes, reliure riche, un magnétophone, cyclostyle américain et des classeurs. — S'adresser à M. J. Kullmer fils, rue de la Tuilerie 30. 5597-9

A vendre Un beau et grand poulailler, monté sur fer et treillis à l'état de neuf. 5614-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une poussette à 4 roues, une dite à trois roues et une chaise d'enfant. — S'adresser rue du Temple-Allemand 103, au 2me étage, à gauche. 5550-3

A vendre un beau petit potager à l'état de neuf, avec tous les accessoires. 5546-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre petit canapé-lit à l'état de neuf, poussette blanche usagée. — S'adresser rue Stavay-Mollondin 6, au rez-de-chaussée. 5547-3 A la même adresse, on achèterait une charrette anglaise pour enfant, et une enseigne en tôle.

A vendre une boîte de mathématiques, une planche à dessin, le dictionnaire Troussot, en bon état. — Prix très favorable. 5562-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 1 belle pendule neuchâteloise, 1 table à coulisse, 3 rallonges, 1 lavabo chemin-de-fer, 6 chaises en noyer poli. 1 joli petit canapé, tout crin. Prix modérés. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5497-3

A vendre un cuveau à lessive, un harnais de travail, des bâches, une baignoire, un berrot et un escalier. — S'adresser rue de l'Hotel-de-Ville 15. 5501-3

A vendre outils de charron, tels que perçoirs, mèches, ciseaux, gouges à moyeux, en bon état. 5570-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 6 porcs du poids de 80 livres. — S'adresser à M. Paul-Frédéric Calame, aux Bulles 7. 5543-3 A la même adresse, bon foin à vendre pour distraire.

A vendre avec facilité de paiement, un bon tour à guillocher, un lapidaire, une balance Grabhorn, une fournaise. — Adresser les offres sous chiffres A. N. 5465, au bureau de l'IMPARTIAL. 5465-2

A vendre une poussette à 3 roues. Prix 12 fr. — S'adresser rue du Puits 5, au 2me étage, à droite. 4979-1

A vendre de suite, pour cause de départ, un beau secrétaire, un canapé damas, un tapis fond de chambre, une table ronde, un potager à 4 trous, un lavabo usagé, 2 chaises fantaisie, 10 chaises usagées, 2 tables carrées, une poussette à trois roues, une table de nuit, une carcasse lit en fer. Le tout en bon état et à bas prix. — S'adresser rue du Puits 7, rue magasin. 5240-1

A vendre trois truies portantes. — S'adresser à M. Louis Graf, Grandes-Crosettes. 5257-1

A vendre potager à gaz, à 8 feux, avec table en fer, ainsi que deux lampes. Très bas prix. 5289-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre pour cause de tout prochain départ un outillage complet de cuvetier, plus du mobilier. Pas de revendeur. — S'adresser M. A. Ritter, rue du Puits 5. 5231-1

A vendre pour cause de départ, 1 tour Wolf-Jahn, établi et roue, 3 perçues, étaux, tours à pivoter, 1 gros outil à replanter, compas de proportion, burin-fixe, machine à arrondir, table de bureau et pupitre en chêne, banques de comptoir, traité d'horlogerie Claudius Saunier, 24 années du Journal Suisse d'Horlogerie, enclume et marteau, petit fourneau fer, machine à coudre à pied, 2 grandes lampes à suspension, traîneau pour enfant, étagère et table en fer pour fleurs, chaises et table de jardin, pelle, pioche, rateau, etc., grande corbeille garde-bébé. — S'adresser rue du Grenier 41a. 5398-1

A vendre ou à échanger contre horlogerie ou autre, un magnifique ameublement de salon. Exceptionnel, cause, départ. — S'adresser rue du Grenier 41 b. 5399-1

Perdu le 7 courant, depuis la rue du Norden longeant la rue du Doubs, 24 cuvettes or 12 karats. — Prière de les rapporter, contre récompense, chez M. Stauffer, rue du Nord 155, au 1er étage. 5517-2

Perdu sur le parcours de Sagne-Eglise à Chaux-de-Fonds, un abonnement de demi-place du Régional P.-S.-C. — Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Paul Vuille-Richard, Sagne-Eglise. 5498-2

Etat-Civil du 7 Avril 1908

NAISSANCES
Mathey-Prévo, Blanche-Suzanne, fille de William-Henri, horloger, et de Marie-Louise, née Boccard, Neuchâteloise. — Hangartner, Nelly-Rosa, fille de Jakob, horloger, et de Rosa, née Scholl, Schafhouseoise. — Receveur, Nelly-Madeleine, fille de Jules-Alfred, horloger, et de Marie, née Löffel, Bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE
Grezet, dit Grisel, Hermann, bottier, Neuchâtelois, et Brunner, Mina-Louise, horlogère, Bernoise. — Ketterer, Jules-Henri, bottier, Bernois, et Challandes, Irma, Neuchâteloise. — Schiele, Auguste-Henri, graveur, Neuchâtelois, et Voirin, Marie-Zélie, à Houécourt, Voges, France. — Grappi, Edouard, typographe, Bernois, et Vuille, Jeanne-Marie, couturière, Neuchâteloise. — Schelling, Francis-Henri, employé J.-N., Schaffhouseois, et Crisinel, Alice-Louise, demoiselle de magasin, Vaudoise.

DÉCÈS
27786, Calame, né Matthey, Caroline-Henriette, veuve de Jules-Edouard, née le 11 mai 1830. — 27787, Loichat, Blanche-Ida, fille de Joseph-Arsène et de Marie Catherine-Aline Clémence, Bernoise, née le 30 août 1896. — 27788, Portner, Mariette-Suzanne, fille de Charles-Louis-Adolphe, et de Elise-Adèle Krebs, Bernoise, née le 27 janvier 1908.

Perdu le 7 courant, depuis la rue du Norden longeant la rue du Doubs, 24 cuvettes or 12 karats. — Prière de les rapporter, contre récompense, chez M. Stauffer, rue du Nord 155, au 1er étage. 5517-2

Perdu sur le parcours de Sagne-Eglise à Chaux-de-Fonds, un abonnement de demi-place du Régional P.-S.-C. — Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Paul Vuille-Richard, Sagne-Eglise. 5498-2

Etat-Civil du 7 Avril 1908

NAISSANCES
Mathey-Prévo, Blanche-Suzanne, fille de William-Henri, horloger, et de Marie-Louise, née Boccard, Neuchâteloise. — Hangartner, Nelly-Rosa, fille de Jakob, horloger, et de Rosa, née Scholl, Schafhouseoise. — Receveur, Nelly-Madeleine, fille de Jules-Alfred, horloger, et de Marie, née Löffel, Bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE
Grezet, dit Grisel, Hermann, bottier, Neuchâtelois, et Brunner, Mina-Louise, horlogère, Bernoise. — Ketterer, Jules-Henri, bottier, Bernois, et Challandes, Irma, Neuchâteloise. — Schiele, Auguste-Henri, graveur, Neuchâtelois, et Voirin, Marie-Zélie, à Houécourt, Voges, France. — Grappi, Edouard, typographe, Bernois, et Vuille, Jeanne-Marie, couturière, Neuchâteloise. — Schelling, Francis-Henri, employé J.-N., Schaffhouseois, et Crisinel, Alice-Louise, demoiselle de magasin, Vaudoise.

DÉCÈS
27786, Calame, né Matthey, Caroline-Henriette, veuve de Jules-Edouard, née le 11 mai 1830. — 27787, Loichat, Blanche-Ida, fille de Joseph-Arsène et de Marie Catherine-Aline Clémence, Bernoise, née le 30 août 1896. — 27788, Portner, Mariette-Suzanne, fille de Charles-Louis-Adolphe, et de Elise-Adèle Krebs, Bernoise, née le 27 janvier 1908.

Perdu le 7 courant, depuis la rue du Norden longeant la rue du Doubs, 24 cuvettes or 12 karats. — Prière de les rapporter, contre récompense, chez M. Stauffer, rue du Nord 155, au 1er étage. 5517-2

Perdu sur le parcours de Sagne-Eglise à Chaux-de-Fonds, un abonnement de demi-place du Régional P.-S.-C. — Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Paul Vuille-Richard, Sagne-Eglise. 5498-2

Etat-Civil du 7 Avril 1908

NAISSANCES
Mathey-Prévo, Blanche-Suzanne, fille de William-Henri, horloger, et de Marie-Louise, née Boccard, Neuchâteloise. — Hangartner, Nelly-Rosa, fille de Jakob, horloger, et de Rosa, née Scholl, Schafhouseoise. — Receveur, Nelly-Madeleine, fille de Jules-Alfred, horloger, et de Marie, née Löffel, Bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE
Grezet, dit Grisel, Hermann, bottier, Neuchâtelois, et Brunner, Mina-Louise, horlogère, Bernoise. — Ketterer, Jules-Henri, bottier, Bernois, et Challandes, Irma, Neuchâteloise. — Schiele, Auguste-Henri, graveur, Neuchâtelois, et Voirin, Marie-Zélie, à Houécourt, Voges, France. — Grappi, Edouard, typographe, Bernois, et Vuille, Jeanne-Marie, couturière, Neuchâteloise. — Schelling, Francis-Henri, employé J.-N., Schaffhouseois, et Crisinel, Alice-Louise, demoiselle de magasin, Vaudoise.

DÉCÈS
27786, Cal

Comment Mlle Olympe Sandoz trouva un mari

Mlle Olympe Sandoz était une vieille fille, sèche, longue, anguleuse et acariâtre. Elle avait 35 ans; Dieu sait combien elle en avait de plus, nul n'aurait su le dire.

A l'entendre Mlle Olympe avait de tout temps détesté le sexe laid. — La mère Sandoz tenait l'unique boutique du village où l'on s'approvisionnait aussi bien de ficelle de Bâle que de saindoux d'Amérique. Une odeur étrange vous prenait à la gorge en ouvrant la porte du petit magasin. Cette odeur se répandait jusqu'au milieu de la rue quand, par un beau jour d'été, la mère Sandoz laissait la porte ouverte. Au dessus de la porte, une enseigne, portait en lettres peintes par un artiste de l'endroit:

ÉPICERIE MERCER
LE ET AUNAGE

Oh! cette enseigne, je la vois encore se balançant au vent du soir.

La mère Sandoz, dont le nez voisinait avec le menton, ajoutait à son petit commerce pas mal lucratif déjà, la vente de l'eau-de-vie, qui lui rapportait un joli denier dans ce village excentrique. Elle avait eu pour sa fille unique, toutes les ambitions, voulant en faire une demoiselle. Quand l'âge du mariage serait venu, elle ne la donnerait qu'à un «Monsieur».

Mlle Olympe était bien élevée, ayant passé six mois dans la Suisse allemande, elle avait appris à dire: «ia» et «werda» et quelques autres vocables qui prenaient dans sa bouche de curieuses inflexions. Elle en parsemait quelquefois ses discours afin de bien faire constater la supériorité de son éducation aux personnes de son entourage.

De bonne heure, Mlle Olympe s'était vouée aux bonnes œuvres; ainsi elle était présidente de deux ou trois comités pour secourir les pauvres, ou pour procurer une nourriture fortifiante aux malades, etc., etc. En effet, on voyait de temps à autre, Mlle Olympe porter ostensiblement un grand pot, recouvert d'un linge blanc dans une famille nécessiteuse.

Les dames des différents comités se réunissaient chez leur présidente, soit dans l'arrière-boutique de la mère Sandoz. Madame l'ancienne Morthier, Madame Zéline Gaille, boursière du fond des pauvres et Mlle Rosalie Droz, intime amie de Mlle Olympe, étaient les habituées du lieu.

C'est dans ce petit cénacle que s'élaborent et qu'aboutissent tous les potins du village, tous les événements y étaient jugés et commentés par ces dames.

Dans le village, les irrévérencieux traitaient Mlle Olympe de vieille môme, et son amie de vieille espionne, depuis qu'on l'avait surprise derrière la fenêtre de l'unique

auberge du village examinant les clients habitués du lieu.

Quand par hasard un pauvre père de famille y laissait quelques sous, il entendait de belles, lorsque ces dames lui portaient quelques vêtements pour ses enfants.

L'amoureux n'était point venu troubler le cœur de Mlle Olympe, hélas cela ne contribua pas à adoucir son caractère revêche et méchant. Son aversion s'étendait même à petit Jean, le petit septième de ses voisins, les époux Gallot. Petit Jean, gamin joufflu, s'était senti plein de courage, le jour où il avait endossé ses premières culottes. Ayant rencontré Mlle Olympe au beau milieu de la rue, il s'était fièrement campé devant elle, ses manottes poisseuses passées dans deux poches minuscules, il lui avait demandé carrément:

«C'est-il vrai ce qu'elle dit la Mariette?»

«Eh quoi donc, petit», dit Mlle Olympe, d'un ton protecteur.

«C'est-il vrai que t'as des fausses dents?» Mlle Olympe allongea une tape à petit Jean «Polisson, mal élevé, attends seulement, je ferai punir Mariette par la maîtresse d'école. Ça lui apprendra!» et d'un coup d'œil furtif Mlle Olympe s'assura que personne n'avait entendu la remarque du petit garçon.

Si le village avait ses sévères gardiennes de la morale publique, hélas, il se trouvait comme ailleurs du reste, de joueurs drils qui se moquaient pas mal du qu'en dira-t-on. Nîches et tapages nocturnes, volets transportés aux plus hautes branches des pommiers, tées saux plus hautes branches des pommiers, n'étaient que tours vénéels. Vous pouvez penser si la joyeuse bande était vouée à l'exécution de ces dames. Il n'était pas de mauvaises farces qui ne leur fût imputable. La bande, du reste se moquait de toute critique.

Parmi eux se trouvait ce couard de fils à Jules-Henri, Frédéric Matthey. Comment le timide Frédéric se trouvait-il en cette compagnie, nul ne saurait le dire.

Un soir de juillet, Fec, l'instigateur de toutes les mauvaises farces, avait persuadé Frédéric de la suivre.

Il s'agissait, ce soir-là, soir orageux et sombre s'il en fut, de s'emparer des bouteilles de cassis que madame l'ancienne Morthier avait mises au soleil, sur la fenêtre de son grenier.

L'affaire n'était pas sans danger et tentait les audacieux. Frédéric essaya bien quelques protestations, mais il essuya les quolibets de ses camarades.

Une longue échelle fut dressée avec le moins de bruit possible, contre le mur de la maison; Fec, grimpa lestement jusqu'à la petite fenêtre; s'empara des bouteilles, les glissa dans le panier dont il s'était muni et redescendit fut l'affaire d'un instant. Les compagnons se sauvèrent, dédaigneux de rester l'échelle.

Is se délectaient par avance, non pas seulement de la liqueur d'émeraude, mais surtout

de la colère bleue de madame l'ancienne. Le lendemain, les éclats de voix qu'on entendait chez l'ancien les engagèrent à se tenir sur leurs gardes.

(La semaine suivante, la liqueur fut dégustée par les amis à l'orée de la forêt, seulement les bouteilles à moitié pleines de cassis en contenaient très peu. Je ne sais si la douce liqueur leur troubla le cerveau; en tous cas, la gaieté était à son point culminant et chacun racontait ses fredaines, renchérissant sur les camarades. Même Frédéric, les joues allumées racontait avec une verve inconnue des exploits imaginaires.

«Ce n'est pas tout dit Fec, nous sommes au bout du festin, les cassis ont encore du jus, si nous avions un litre d'eau de vie, on pourrait les faire infuser encore une fois.

«Ne braillez pas tant, vous autres», dit-il aux camarades et à voix basse. «Il faut que l'un de nous s'introduise par la fenêtre dans le magasin de la vieille Sandoz, et lui soutire un litre du tonneau.

«Bravo Fec, c'est une fameuse idée, c'est toi qui vas faire le coup.

«Non pas moi, je suis trop gros, je ne pourrais pas passer par la fenêtre; Mais dis donc Frédéric, toi qui est mince, tu peux bien te montrer une fois bon camarade.

Frédéric aurait bien voulu refuser, mais il ne l'osa pas après toutes ses vantardises.

Du reste, on ne risquait rien, à ces heures, la mère Sandoz dormait à poings fermés. Il était bien près de minuit.

La bande se dirigea à pas de loup vers la petite boutique; Frédéric poussa la fenêtre, qui n'était pas fermée, afin de laisser l'air frais de la nuit changer l'air vicié du magasin.

«J'y suis, prononça-t-il au souffle; passe-moi le litre Fec.

«Fais attention, dit Fec; ne vas pas t'enquabler» et faire du bruit.

«Non, non, ne craignez rien, donne-moi une allumette, il fait noir comme dans un four.

Cependant, Frédéric finit par s'habituer à l'obscurité. Il se dirigea vers le petit tonneau au fond du magasin et remplit son litre.

Horreur! au moment de se retourner, il vit à côté de lui, une longue femme assise qui semblait l'examiner sans rien dire. De peur ses jambes se paralysèrent, des sous rauques sortirent de sa gorge.

«Pardou, ah! Mlle Olympe, ce n'est pas moi!!!...»

Tout à coup une vive clarté remplit le magasin et Mlle Olympe en personne, une bougie à la main, parut devant Frédéric. Celle qu'il avait pris pour Olympe était tout simplement une grande femme de carton donnée comme réclame par la maison Suchard.

«O bêtise humaine, voilà bien de tes coups.

Olympe encore plus sèche, plus anguleuse, sans fausses dents, en longue chemise de nuit foudroya Frédéric par ses paroles:

«Eh bien, voilà une belle chose, j'en par-

lerai à votre père M. Mathey, au pasteur, au gendarme, on verra ce qu'ils en penseront; et la justice donc.

«Pardou, cria Frédéric, retrouvant sa voix, Pardou Mlle Olympe, je ferai ce que vous voudrez, mais ne dites rien, surtout pas à mon père! ô pardou, pardou! chère Mlle Olympe.

«Allons, allons, pas tant d'histoires, cria la mère Sandoz depuis son lit, allez-vous-en M. Mathey, nous verrons demain ce que nous ferons. Toi, Olympe, viens te coucher.

J. H. Mathey était un bon client, un homme posé dans la localité où il était ancien d'église, il ne fallait pas faire d'histoire.

Frédéric sortit du magasin par la porte, dont la sonnette fêlée rendit un son criard, doublé par le calme de la nuit.

Frédéric rentra chez lui.

Le guet, qui passait justement, put voir Mlle Olympe en chemise refermer la porte du magasin.

Aussitôt rentré, il n'eut rien de plus pressé que de raconter à sa femme ce qu'il avait vu.

Le lendemain, à la lessive chez Monsieur le ministre, l'Amélie du guet, raconta ce que son homme avait vu mais surtout ce qu'il n'avait pas vu.

Lentement, le bruit se répandit par le village que le fils à Jules-Henri Mathey, fréquentait depuis longtemps Mlle Olympe Sandoz, et que même il avait de beaucoup dépassé les bornes permises en cette occurrence.

Plusieurs personnes prétendirent qu'elles avaient bien remarqué les regards en dessous que se glissaient les amoureux.

Bref, de ce fait la sainteté de Mlle Olympe reçut une fameuse déchirure.

«Voyez», disait-on, comme elle a bien à cacher son jeu.

La mère Sandoz sut habilement tirer parti de la situation, en soumettant le fils Matthey par la peur de tout révéler à son père et en laissant croire au public qu'elle était depuis longtemps au courant des amours des jeunes. J.-H. Matthey apprit le dernier ce dont il s'agissait. Il fallit prendre une attaque le jour où son fils lui déclara qu'il épouserait Mlle Olympe Sandoz.

«Comment, pendant, lui dit-il, tu veux marier une femme de quinze ans plus vieille que toi!

Ce fut la seule fois que Frédéric Matthey montra de la volonté, décidément il tenait à son Olympe.

La noce se fit après vendanges. Mlle Olympe jubilait, vous pouvez croire. Au dessert on but le champagne et les jeunes époux allèrent habiter la ferme de «Sous le Mont», que J. H. Matthey avait remise à bail à son fils Frédéric.

A. DARDEL.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Sous le nom de **REMEDE SOUVERAIN KEFOL**
Bouteille (10 grammes) 1.50. Ch. Bonaccio, pharmacien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le «KEFOL».

Enchères Publiques

de bétail matériel de ferme et de voiturage, à la Joux-Perret.

Pour cause de cessation de culture, M. Joseph Kaufmann fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile, Joux-Perret 20, le Lundi 13 Avril 1908, dès 1 heure du soir:

10 vaches, fraîches et portantes pour différentes époques, 2 élèves génisses, une jument de 5 ans, 1 âne avec son attelage complet, 1 brebis avec 2 agneaux, 1 bon chien de garde, 6 charrs à limonières et à fâches, 1 char à brecettes sur ressorts, 1 glisse à brecettes, 3 glisses, dont une flèche, 1 faucuse, 1 charrue double versoir, 1 piocheuse, 1 herse, 1 tonneau en fer pour vidange, (1000 litres), 2 tonneaux en bois, 1 hachepaille, 1 concasseur, 1 bascule décalimée, 4 harnais, 3 colliers, 2 gros rateaux, 1 potager, couvertures, clochettes, chaînes, seilles, faulx, râtaux, fourches et tous autres outils nécessaires pour l'exploitation d'une ferme.

Termes de paiement, fin Août, moyennant bonnes cautions.
La Chaux-de-Fonds, le 6 Avril 1908.
Le Greffier de Paix:
G. HENRIOUD.

ENCHERES PUBLIQUES

de bétail, rural et mobilier aux GRANDES CROSETTES

Pour cause de départ, M. Paul Jeanmaire fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile, Grandes Crosettes N° 38, samedi 11 avril 1908, dès 1 1/2 heure de l'après-midi, une forte jument de 5 ans, 2 vaches fraîches et portantes, 2 charrs à échelles, un char à brecettes, un char à pont, un char à ressorts très peu usagé, un char à bennes avec échelles, une glisse à lait, une tourneuse, deux harnais neufs, des lits, un canapé, une armoire à glace, des tables, chaises, un potager avec accessoires, et tous les outils et objets utilisés pour l'exploitation d'une ferme.

Termes de paiement 4 mois, sous bonnes cautions.
La Chaux-de-Fonds, le 4 avril 1908.
Le Greffier de Paix:
G. HENRIOUD.

Cartes postales illustrées Courtoises

Etude de Me Paul JACOT, notaire à Sonvilier

Vente mobilière pour cause de cessation de culture

Le Lundi 13 avril 1908, dès 1 heure de l'après-midi, en son domicile, M. Jean Bühler, cultivateur à la Chaux d'Abel, commune de Sonvilier, exposera en vente publique et volontaire:

5 vaches, 1 génisse portante, 2 moutons, 1 cheval de 10 ans, 4 charrs à échelles, 1 char à brecette, 2 glisses, 1 traineau, 3 harnais usagés, 3 harnais neufs, 1 machine à battre, 1 hache-paille, 1 herse, 1 charrues, 1 piocheuse, 1 fourche américaine, des rateaux en fer, 1 seau à lessive, 1 bucrière, des outils aratoires tels que faulx, fourches, crocs, pioches, plusieurs maitres, 2 bons lits, et une grande quantité d'autres objets, dont le détail est supprimé.

Termes pour le paiement.
Sonvilier, le 8 avril 1908.

Par commission, Paul Jacot, notaire.

A LOUER

pour de suite ou époque à convenir: Léopold-Robert 7, 3me étage, 3 pièces, corridor et dépendances. 5272-5

pour le 30 Avril 1908:

Ph. H. Matthey 2, plainpied, 3 pièces, corridor, lessiverie et cour. 5278

Léopold-Robert 132, 3me étage bise, 4 pièces, corridor, lessiverie, cour et jardin. 5274

Léopold-Robert 132, 4me étage bise, 4 pièces, corridor, alcôve, cuisine et dépendances.

Jaquet-Droz 6a, 1er étage bise, 3 pièces, corridor et dépendances. 5275

Jaquet-Droz 6a, 1er étage vent, 3 pièces, corridor, lessiverie.

Jaquet-Droz 6a, 4me étage, 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances.

Jaquet-Droz 6a, 4me étage, 3 pièces, corridor, dépendances, lessiverie.

Industrie 9, 1er étage, 3 pièces, cuisine, lessiverie et dépendances. 5278

S'adresser à M. Henri Vuille, gérant, rue St-Pierre 10.

MOTEUR

On demande à acheter un moteur de 3 HP, en très bon état. Pressant. — Offres par écrit sous F. 6041 C., à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER. 5302-2

Appartement

Pour cas imprévu, à louer pour le 30 Avril, dans maison moderne, située dans le haut de la ville, un 2me étage de 5 pièces, dont une avec balcon vitré, chambre de bain installée, chambre de bonne, chauffage central, gaz, électricité, cour, lessiverie. — S'adresser rue de la Serre 11, au rez-de-chaussée. 5499-2

A LOUER

au Vignoble, 2 logements confortables de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau, gaz et électricité. — S'adresser à M. A. Kramer, rue de Neuchâtel 6, à Peseux. 5385-2

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir, rue Léopold-Robert 51, 2me étage de 4 pièces dont une avec plusieurs fenêtres jumelles. Convientrait pour bureau et atelier. S'adresser à M. A. GUYOT, gérant, Paix 43. H-10651-C 4453-1

A vendre

une machine à sortir, en parfait état, avec sa roue, à moitié de son prix d'achat. — S'adresser à Emile Gagnon, Sonvilier. 5319-2

Cabinet d'expertises comptables

Bureau d'Affaires

C.-E. Robert, rue du Parc 75

Téléphone 211. 17607-88

Arbitre de Commerce

A LOUER

pour le 30 avril prochain:

Collège 4. Exposé au soleil, un bel appartement remis à neuf, de 4 chambres, cuisine et dépendances. Prix fr. 600 eau comprise. 744-25*

A.-M. Piaget 19. Un atelier bien éclairé pour 18 à 20 ouvriers. 743

Pour tout de suite:

Collège 22. 1er étage, 2 chambres, cuisine et dépendances. 746

Collège 22. Local d'une grande pièce, convenant pour gros métier. 2908

S'adresser en l'Etude de M. Auguste Monnier, avocat, rue du Parc 25.

A LOUER à la Recorne

Pour 40 Fr. par mois, un beau logement de 4 pièces, cuisine et dépendances.

Pour 20 Fr. par mois, un beau logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Pour 15 Fr. par mois, un petit logement de 1 chambre, cuisine et dépendances.

S'adresser à MM. L'Héritier Frères, rue F. Commerce 130. 2913-11*

Domaine à louer

Le domaine de la Recorne, situé à proximité de La Chaux-de-Fonds, est à remettre pour le 1er Mars 1909.

S'adresser à MM. L'Héritier Frères, rue du Commerce 130. 2911-3

A vendre une petite propriété

avec jardin, verger et vigne. Eau sur l'évier. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Prix et conditions avantageux. S'adresser à M. E. Bonjour, notaire, à Neuchâtel, ou à M. Charles Barbier, notaire, à La Chaux-de-Fonds. H 3254 N 4684-8

N'essayez pas

si vous toussiez, autre chose que les

BONBONS DES VOSGES

Aux Bourgeois de Sapins des Vosges



Infaillible contre Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites

Exigez la force. Déposé me ci-dessus

Goût agréable. — En vente partout.

Seuls fabricants: 161-6

BRUGGER et PASCHE, Genève, Eaux-Vives

N.-B. — Tout autre modèle ne portant pas le mot «VOSGES» entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon.



20750-11

UNIQUE

pour la guérison rapide des rhumatismes, lumbagos, entorses, foulures, et autres douleurs, est seulement la

Friction calmante

du Dr Bouglé

Le Flacon à Fr. 2.—

Le laxatif de longévité

du Dr Bouglé

régularise les fonctions de l'organisme, empêche la constipation. Purgatif agréable et économique. 4091-33

Fr. 1.75 dans les pharmacies: Béguin, Mathey, à La Chaux-de-Fonds; Chapuis, aux Ponts; Caster, au Locle.

Pommes de terre

A vendre 100 mesures de belles pommes de terre du Val-de-Ruz, à bas prix. — S'adresser rue de la Serre 9, au 1er à Fucha. 6229-1

MÉTROPOLE

Restoration à toute heure
Service par petites tables.

Tous les Vendredis soir :

TRIPES — TRIPES

Trois billards neufs. 5205-298



Syndicat ouvrier des
Platriers - Peintres

Jeudi 9 Avril 1908

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
au local

Brasserie Terminus

Ordre du jour très important !

5502-1 Le Comité.



Brasserie des Voyageurs

86, rue Léopold Robert, 86

AVIS AUX GOURMETS !

TOUS LES JEUDIS SOIR

 **PIEDS de PORC**
pannés.

801-13* Se recommande, Fritz Moser.

Hôtel du Soleil

Tous les JEUDIS soir
dès 7 1/2 heures,

TRIPES

20965-2 Se recommande, J. Buttikofer.

BRASSERIE GAMBRINUS

24, — Rue Léopold Robert — 24.

Tous les JEUDIS soir
dès 7 1/2 heures,

TRIPES • TRIPES

Spécialité de **CHARCUTERIE ASSORTIE.**

Choucroute renommée
avec viande de porc assortie.

VINS de choix.

BIÈRE renommée de « LA COMÈTE »

21923-18* Se recommande, Aug. ULRICH

Pension-Famille

VILLA „MONT-FLEURI“
Neuveville

Belle situation. — Agréable séjour. —
Beau et grand jardin. — Bonne table. 5382-6

Lait

On demande pour le 1er Mai ou plus
tôt, de bonnes pratiques pour livrer le lait
à domicile. — S'adresser à M. William
Cattin, laitier, aux Bulles 43. 5561-3

Jeudi 9 Avril 1908

OUVERTURE
du Ciné-Théâtre permanent

A P O L L O

Rue Daniel-Jeanrichard 39

Maison Feuille d'Avis **La Chaux-de-Fonds** Tout près de la Gare

CHOIX INCOMPARABLE DE VUES — DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Chaque semaine : Changement complet du programme

Appareil perfectionné ◆◆◆ Reproduction parfaite

MORAL —o— INSTRUCTIF —o— AMUSANT

TOUS LES JOURS

Représentations suivies **toutes les heures**
de 3 heures à 10 heures du soir

PRIX DES PLACES : Premières, 1 franc; Secondes, 50 centimes; Galerie, 30 centimes
Enfants, moitié prix 5563-1

Tous les mercredis à 3 heures : Représentations pour les écoles

Prix des places : Premières, 0.30 - Secondes, 0.20 - Galerie, 0.15

A Crédit

Au comptant

POUR LA 1^{re} COMMUNION

Complets modernes

en tissus extra-solides, façon 1 ou 2 rangs 5521-1

à fr. 25. 28. 32. 35.

Petits acomptes

Conditions favorables

E. MANDOWSKY, Place Neuve 6

Hôtel de la Gare à Porrentruy

Restauration à toute heure. Plats du jour et sur commande. Repas de noce, etc. Bonne table bourgeoise pour pensionnaires. Agréable salle à manger. Cuisine française. Diners depuis 1 fr. 50. Belles chambres et bons lits à 1 fr. 50. Vue agréable. On se trouve en ville comme à la campagne. — Portier à tous les trains et à la disposition de MM. les voyageurs. — Vins et liqueurs de toute première qualité. Bière de la Brasserie Jurassienne. Service prompt, soigné et propre. — Voiture à l'Hôtel. Garage d'automobiles. Mécanicien à disposition. — Téléphone. 5508-6

Se recommande, Mlle Augusta Rebetez, ancienne sommelière de la Brasserie Grande Fontaine.

Société suisse de Tempérance

de la
CROIX-BLEUE
Section Chaux-de-Fonds

Reunions spéciales

dès 8 1/2 heures du soir
présidées par MM. les pasteurs Daulta,
Numa Grosjean, Samuel Junod
et G. Borel-Girard 55069-1
au LOCAL, Progrès 48.

Mercredi 8 Avril : SAUVETEUR!
Invitation cordiale à tous !

Ch. ROULET

Chirurgien-Dentiste

R-8007-c
5243-1 a repris ses consultations

Dr Descoedres DE RETOUR

R-5950-c 4944-2

Déclarations d'Impôts

sont remplies depuis 30 centimes, par
Louis LEUBA, Agent d'Affaires, rue
Jaquet-Droz 12. 5545-3
Dernier délai: Vendredi 10 Avril.

ATELIER de Lingerie

cherche des apprenties-assujetties.
Par la même occasion, se recommande
aux dames de la localité pour tout ce qui
concerne la lingerie.

M^{me} Salomon,
A LA FOURMI
3526-2 Rue du Premier-Mars 5.

Cave Alimentaire.

Le soussigné à l'honneur d'informer
l'honorable public qu'il a ouvert dès ce
jour un commerce de fruits et légumes.
Par des marchandises de première
fraîcheur et de 1^{re} qualité, il espère mé-
riter la confiance du public. 5286-1
Se recommande vivement

Louis CHERVET, Promenade 12.

On demande un bon

Remonteur-décrotteur

connaissant bien l'échappement ancre,
Salaire suivant capacité. — Adresser les
offres sous chiffres H-573-U, à l'agence
Haasensteln & Vogler, à Bienne.

Un industriel

à la tête d'une entreprise prospère, établie
dans la Suisse romande, cherche à se
mettre en relations avec une personne
connaissant si possible le commerce et le
travail du bois et pouvant faire apport de
30,000 à 40,000 fr. Affaire sûre et d'a-
venir. Références de premier ordre.
Adresser les offres Etude Ed. Petit-
pierre, notaire, à Neuchâtel.
H 3874 N 5063-3

Réglages.

Qui enseignerait la par-
tie à une jeune fille.
Offres à M. J.-A. Huguenin-Christin
La Corbatière 165. 5042-1

Aux Grands Magasins

L. TIROZZI

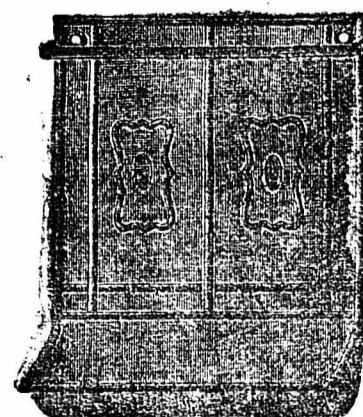
21, Rue Léopold-Robert 21

USTENSILES DE MENAGE

en tous genres



BAS PRIX



BAS PRIX